

**Variations *Hétérophonies/68***  
sur les idées d'hétérophonie et de révolution

(avril 2017)

François NICOLAS

<b>Enjeux .....</b>	<b>3</b>
1. Enjeu général .....	3
2. Enjeu plus spécifique .....	3
3. Méthode .....	3
4. Deux volets .....	4
<b>Variations sur l'idée d'hétérophonie .....</b>	<b>5</b>
5. Réduplication .....	5
6. Dialectique .....	5
7. Hétérogène .....	5
8. « Hétéro ».....	6
9. Ethnomusicologie .....	6
10. Altération .....	7
11. Deux questions.....	7
12. Tableau.....	7
13. Platon .....	8
14. Compositeurs .....	8
15. Messiaen .....	9
16. Kagel.....	10
17. Berio.....	10
18. Schoenberg.....	12
19. Boulez .....	13
20. Pluralités .....	14
21. Axiome.....	15
22. Hexagone .....	15
23. Nœud.....	17
24. Manques.....	18
25. Regroupements .....	19
26. Matrice .....	19
27. Unité.....	21
28. Un dividu .....	22
29. Un peuple .....	22
30. Une harmonie.....	23
31. Une Forme .....	23
32. Une discoursivité .....	24
33. Adjonction-extension.....	24
<i>Annexe sur l'hétérophonie de Mai 68 .....</i>	<i>25</i>

## **Variations hétérophoniques sur l'idée de révolution ..... 27**

1. Des variations hétérophoniques .....	27
2. « Révolution » en Mai 68.....	27
3. Nomination .....	27
4. Michel Foucault .....	29
5. Désirs de révolution .....	30
6. Révolutions musicales .....	32
7. Trois types de révolution .....	33
8. Révolutions dans les nombres.....	34
9. Révolution religieuse .....	35
10. Révolutions politiques .....	35
11. Les révolutions contre l'esclavage.....	35
12. Les révolutions de destruction-remplacement .....	37
13. La Révolution culturelle, un nouveau type .....	37
14. Hétérophonie politique.....	38
15. Antagonisme et ennemi.....	38
16. Des rapports originaux à la révolution en Mai 68.....	39
17. Les trois types de révolution en 68 .....	40
18. Quatre hypothèses .....	40
<i>Annexe sur l'idée de liberté .....</i>	<i>42</i>

## **Annexe : Chronologie de Mai 68 ..... 45**

Hétérophonie à quatre voix .....	45
Janvier-avril 1968 .....	45
Mai 1968 .....	47
Juin 1968.....	51
Juillet-décembre 1968.....	53
Périodisation .....	54
Références documentaires .....	54

\*\*\*

## ENJEUX

### 1. Enjeu général

Nous partons d'une disjonction entre deux types de questions contemporaines : des questions de type artistique et des questions de type idéologico-politique.

Ces deux ensembles de questions concernent la création, la possibilité même de créer, de continuer à créer. Il ne s'agit donc pas principalement d'analyser, de commenter ou de critiquer.

Notre enjeu général est de constituer une contemporanéité commune à ces deux espaces de création en assumant la disjonction primordiale de leurs autonomies relatives. Autrement dit, il s'agit de constituer un présent où ces autonomies puissent se confronter, évaluer leurs puissances respectives et fraterniser (sous une modalité qui reste à inventer).

### 2. Enjeu plus spécifique

Le principe, pour engager ce travail, est d'adjoindre, à la vieille dialectique de l'art et de la politique, une idée – celle d'hétérophonie – en sorte de l'étendre à une dialectique à la fois plus riche et plus concrète : celle des arts et des politiques.

Il s'agit ce faisant d'inscrire ce travail sous un double principe :

- Pas d'art qui vaille s'il n'y a pas plusieurs arts, relativement autonomes, qui dialoguent et rivalisent !
- Pas de politique s'il n'y a pas au moins deux politiques qui s'affrontent !

Comme nous allons le voir, l'idée d'hétérophonie tente précisément de penser les diverses manières d'assembler plusieurs voix « *autonomes mais non indépendantes pour autant* »<sup>a</sup>.

L'enjeu devient donc : tenter aujourd'hui, sous le signe de l'hétérophonie, quelques fraternisations concrètes entre certains arts et certaines composantes idéologico-politiques.

### 3. Méthode

Il s'agit d'engager ce travail de fraternisation sous le signe de Mai 68, signe pertinent à différents titres :

- Mai 68 constitue un vaste moment d'hétérophonie idéologico-politique interne (même si, bien sûr, le terme n'y était aucunement en usage endogène – on verra qu'il était par contre en usage à la même époque dans le champ de la musique) : c'est là son aspect bien connu de foisonnement déchaîné entre multiples voix tant individuelles que collectives.
- Mai 68 a réactivé en France l'idée de révolution politique qui semblait pourtant totalement dépassée en « Occident » pour être désormais réservée aux pays sous-développés. Cette idée de révolution s'est alors réaffirmée sous le signe d'un mouvement révolutionnaire plutôt que d'un Parti d'avant-garde, selon le principe : « Pas révolution sans mouvement révolutionnaire ! ». Cet enthousiasme à déclarer de nouvelles possibilités a frappé de plein fouet les différents arts qui ont tenté, à partir de l'été 1968, de fraterniser avec ce type d'élan subjectif.
- Cinquante ans plus tard, où l'on voudrait réduire 68 au dilemme de l'échec d'une utopie ou de la victoire d'une modernisation libérale<sup>b</sup>, il nous revient de « lutter sur deux fronts » en refaisant brèche dans l'épais consensus citoyen et républicain.

---

<sup>a</sup> *Rhésus*

<sup>b</sup> Voir la préface de Primo Moroni à la deuxième édition (1997) de *La horde d'or. Italie 1968-1977 : « contre l'interprétation du long cycle de la contestation italienne [1968-1977] comme une formidable contribution à la constitution de la modernité [...] et contre l'interprétation qui « fait de 68 l'ultime flambée d'une conception du monde tout à la fois archaïque et utopiste, [...] nous avons essayé de mettre*

#### 4. Deux volets

La forme-*variations* adoptée dans ce texte s'ajuste à ces enjeux hétérophoniques.

Sa grande Forme, en deux volets, s'ajuste également à la disjonction dont il est pour nous question : d'un côté les arts auxquels s'adresse en premier titre la proposition d'hétérophonie venue de la musique, d'un autre côté Mai 68 qui nous invite à réexaminer l'idée de révolution, en premier lieu dans l'espace idéologico-politique.

Au total,

- « hétérophonies » engage des raisonances {musique  $\Rightarrow$  arts ( $\rightarrow$  politiques ?)}
- « 68 » engage des raisonances {révolution  $\Rightarrow$  politiques ( $\rightarrow$  arts ?)}

Les articulations attendues entre ces volets (celles-là même que symbolise le slash de notre nom *Hétérophonies/68*) seront l'affaire concrète des initiatives qui vont se déployer à horizon de la semaine programmée au Théâtre La Commune d'Aubervilliers du lundi 7 au dimanche 13 mai 2018.

\*\*\*

## VARIATIONS SUR L'IDÉE D'HÉTÉROPHONIE

### 5. Réduplication

Ces variations traiteront de l'hétérophonie à un double titre : leur thème sera l'hétérophonie, et leur mode d'exposition sera lui-même hétérophonique. Il s'agira donc de variations hétérophoniques sur l'hétérophonie.

Parler ainsi hétérophoniquement d'hétérophonie, c'est mettre ses pas dans ceux de Kierkegaard écrivant dans son Journal <sup>a</sup> : « Pascal dit dans ses *Pensées* : “*Peu parlent de l'humilité humblement ; peu de la chasteté chastement ; peu du pyrrhonisme en doutant.*” On a ici la formule de la réduplication. ». Accorder l'énonciation à l'énoncé revient à *rédupliquer* ce que l'on dit de l'hétérophonie, c'est-à-dire, conformément à une notion d'hétérophonie qu'on clarifiera progressivement, multiplier les points de vue sur cette notion, jusqu'à prendre le risque d'une certaine cacophonie d'exposition résultant de simples juxtapositions (comme nous le verrons, nous proposerons de concevoir l'hétérophonie comme interaction « harmonieuse » entre coopérations polyphoniques, concurrences cacophoniques et indifférences juxtaposées).

### 6. Dialectique

Parler hétérophoniquement de l'hétérophonie peut également <sup>b</sup> se dire : en parler dialectiquement - si l'on entend, a minima, par *dialectique* une exploration qui ne sépare pas ses résultats de son parcours (le but du chemin est de cheminer - mieux encore : c'est le chemin qui accouche de son sens), une activité qui ne sépare pas sa fin de ses moyens (c'est une seule et même mise en œuvre qui simultanément produit le matériau et l'oriente, qui l'oriente en le produisant et le produit en l'orientant), une analyse qui ne sépare pas les objets qu'elle examine des rapports qui les relie (les rapports extérieurs constitués entre ces objets sont étroitement intriqués aux rapports internes constituant ces mêmes objets), un discours qui ne sépare pas ses énoncés de son énonciation (l'évaluation d'un discours concerne le jeu entre ce dont on parle et la manière dont on en parle).

Comme nous allons voir, parler dialectiquement d'hétérophonie sera d'autant plus nécessaire que l'idée d'hétérophonie que nous avancerons ici sera celle d'une hétérophonie conçue comme dialectique singulière. <sup>c</sup>

### 7. Hétérogène

Cette proposition de l'hétérophonie voudrait résonner-raisonner avec cet aphorisme d'Adorno : « *L'art a besoin de quelque chose qui lui est hétérogène pour devenir art.* » <sup>d</sup> en le reformulant ainsi : « *La musique a besoin d'hétérogène pour rester art.* ».

Cette orientation se constitue donc sur fond de sourde inquiétude en matière musicale : la musique saura-t-elle rester cet art de l'écoute qu'elle s'est patiemment forgé depuis un millénaire <sup>e</sup> ou se repliera-t-elle sur ces fonctions culturelles et rituelles qui, depuis son origine, s'attachent à restreindre - voire à épingler - son autonomie <sup>f</sup> ?

<sup>a</sup> tome IV, p. 149

<sup>b</sup> Et sans doute mieux se dire : la réduplication tend au recouvrement antiphilosophique de l'énoncé par l'énonciation quand la dialectique thématise l'unité d'une tension entre les deux.

<sup>c</sup> Pour en délivrer immédiatement le chiffre : l'Hétérophonie sera thématisée comme *une* unité dialectique de polyphonies, de cacophonies et de juxtaphonies.

<sup>d</sup> “*Kunst bedarf eines ihr Heterogenen, um es zu werden*“. (*L'art et les arts*, 1966)

<sup>e</sup> Ce point est longuement développé dans le premier tome - *L'œuvre musicale et son écoute* - de *Le monde-Musique* (aedam musicæ, 2014)

<sup>f</sup> Voir la Scolastique vantant, aux théologiens récalcitrants devant la tutelle ecclésiastique, les vertus d'une musique acceptant sa subordination à l'arithmétique.

Notre hypothèse sera de chercher l'« hétérogène » non dans l'extra-musical – par exemple dans le lingual ou dans l'image ou dans le corps dansant - mais à l'intérieur même de la musique : dans une conception de la musique et de la composition (« *le stade de la composition décide toujours de celui de la musique* » - Adorno <sup>a</sup>) donnant droit à de l'hétérogénéité endogène. Au total, *Hétérophonie* nommera cette action immanente d'une hétérogénéité musicale susceptible de renouveler l'art millénaire de l'écoute.

## 8. « Hétéro »

*Hétérophonie* constitue un vieux mot dont l'usage en matière de musique s'avère errant et étymologiquement inapproprié.

En effet, étymologiquement, « hétéro » - *l'autre* – s'oppose à « homo » - *le même* - en une dialectique, aussi ancienne que la philosophie, du même et de l'autre (donc de l'*homo* et de l'*hétéro*).

On poserait donc spontanément que l'hétérophonie désigne un collectif de voix hétérogènes tout comme l'homophonie désigne un collectif de voix homogènes (dans ce cas, l'homogénéité la plus manifeste est celle de l'unisson, suivie par celle des voix parallèles à l'octave et à la quinte, voire à la quarte ou à la tierce).

Mais, étrangement, tout une part de la musicologie va appeler *hétérophonie* une homophonie imprécise et « ratée », un unisson mal exécuté, tel un trait grossièrement dessiné dont l'épaisseur aurait été rendue baveuse par maladresses et ratures. En ce sens, l'hétérophonie ne serait pas un collectif affirmant son altérité constituante mais un collectif dont l'altérité se serait, volontairement ou non, constituée par défaut d'une homogénéité primitive.

## 9. Ethnomusicologie

Ainsi, le musicologue Jacques Amblard écrit : « On s'accorde à définir l'hétérophonie comme l'écriture superposée (ou le jeu simultané) d'une ligne mélodique et de ses différentes variations, variations le plus souvent rythmiques ou ornementales. » <sup>b</sup>. Contextualisant cette proposition, il nous rappelle que « l'"hétérophonie", comme nous [musicologues] l'entendons aujourd'hui, est avant tout un concept d'origine ethnomusicologique. »

En inscrivant l'hétérophonie sous le signe de variations simultanées, l'ethnomusicologie thématise donc l'hétérophonie comme altération, autant dire comme mouvement allant du même à ses autres : dans cette acception, l'altérité ne serait donc pas au principe de l'hétérophonie ; elle n'en serait pas constituante mais elle serait constituée par elle.

Dans le même sens, la notice *Heterophony* de Wikipedia donne pour exemple paradigmatique de l'hétérophonie ce duo soprano-hautbois de la cantate BWV 80 (J.-S. Bach) où le processus d'altération locale (mélismes) sur fond d'identité globale (structure) ressort clairement :

Oboe

Soprano

Mit uns-rer Macht ist nichts ge-tan,

6

wir sind gar-bald ver-lo-ren.

On dira : dans ce duo, une voix n'est localement autre que pour autant qu'elle est avant tout globalement même.

<sup>a</sup> *Philosophie de la nouvelle musique* (p. 7)

<sup>b</sup> Amblard, Jacques - « Hétérophonie », *Théories de la composition musicale au xx<sup>e</sup> siècle*, dir. N. Donin et L. Feneyrou, Symétrie, 2013, p. 1191-1212.

## 10. Altération

Cette acception ethnomusicologique de l'hétérophonie ne restreint-elle pas trop considérablement la logique musicale d'altérité ? Et pourquoi ce parti pris ? Pourquoi caractériser l'hétérophonie comme processus de différenciation locale plutôt que comme état de différence globale, pourquoi une série de petites altération topologiques plutôt qu'une hétérogénéité structurale d'ensemble, pourquoi un simple jeu différentiel (cette différence minimale sur fond d'identité que la mathématique appelle différentielle  $\partial x$ ) plutôt qu'une altérité massive et primitive, toujours déjà donnée et non pas émergeant progressivement ?

On répondra : l'intérêt propre de ce parti pris ethnomusicologique est de mettre l'accent sur le rapport entre les deux voix plutôt que sur leur état ou leur « nature » ; l'intérêt est de penser un processus différenciant sur fond d'identité primitive (« un se divise en deux ») plutôt qu'un rapprochement à partir d'une différence liminaire. L'hétérophonie tient alors à un écart qui se creuse, à une variation progressive gagée sur une identité structurale de départ, à une scission des apparences, bref à une altération, à une *Veränderung*.

## 11. Deux questions

Tout ceci nous lègue deux questions qu'il nous faut croiser pour nous orienter dans la pensée de l'hétérophonie.

- 1) L'hétérogène en jeu dans les différentes voix d'une hétérophonie relève-t-il d'une advenue locale ou d'une donnée globale, est-il de nature phénoménale et progressive ou de nature essentielle et préalable ? Dans un cas, l'hétérophonie est une hétérogénéisation entre ses voix ; dans l'autre, l'hétérophonie est constituée par la constitution hétérogène de ses voix.
- 2) L'hétérophonie tient-elle avant tout aux types des voix qu'elle met ensemble (qu'elle compose) ou plutôt aux types de rapports qu'elle instaure entre ces voix ? Dans un cas, l'hétérophonie serait une superposition de voix hétérogènes ; dans l'autre, une individualisation différenciante.

La première question porte sur l'hétérogène des objets-voix, la seconde sur l'hétérogène des rapports (entre ces objets-voix). Il y a d'un côté la question du caractère semblable ou dissemblable des voix rapportées ; et il y a d'un autre côté la question du rapport entre les voix : rapprochement ou éloignement, unification ou différenciation. La dialectique du même et de l'autre concerne-t-elle prioritairement les voix (semblables ou dissemblables) ou leurs interactions (rapprochement coopératif ou éloignement rival) ?

Ces deux questions ne sont pas parallèles mais plutôt orthogonales. On peut donc les tabuler de la manière suivante :

		voix	
		semblables	dissemblables
rapports	d'unification		
	de différenciation		

## 12. Tableau

Remplissons ce tableau :

		voix	
		semblables	dissemblables
rapports	d'unification	<i>polyphonie</i>	<i>notre Hétérophonie ?</i>
	de différenciation	<i>hétérophonie ethnomusicologique</i>	<i>cacophonie</i>

Détaillons notre premier réseau lexical :

- L'*hétérophonie* ethnomusicologique désigne un processus de différenciation entre voix semblables.
- La *polyphonie* désigne un processus d'unification par coopération entre voix semblables.

- La *cacophonie* désigne un processus de concurrence accusant les différenciations entre voix dissemblables.
- Nommons alors *Hétérophonie* (avec H majuscule) la possibilité formelle inscrite par la quatrième case du tableau – celle d’une possible unification entre voix dissemblables. La difficulté se concentre ici sur le sens précis qu’il conviendra alors de donner au mot « unification » lorsqu’il s’agit de voix dissemblables : unifier veut-il nécessairement dire « rendre semblables », assimiler donc, « intégrer », ou peut-il désigner une autre manière de faire-un entre voix restant dissemblables ?

Inscrivons provisoirement cette première hypothèse : l’Hétérophonie désignerait une manière particulière de faire-un entre voix dissemblables, manière qui ne serait pas une assimilation épongeant l’altérité primitive des voix concernées.

Reprenons l’exploration des différents usages répertoriés du mot *hétérophonie*.

### 13. Platon

« Quant à l’hétérophonie, [...] il n’y a pas lieu d’y exercer les enfants » Platon

Dans *Les Lois*<sup>a</sup>, Platon écrit :

« Quant à l’hétérophonie exprimée sur la lyre, amenant des successions de sons étrangères à la cantilène composée – artifices que l’on obtient au moyen du symphone et de l’antiphone, en opposant le serré à l’espace, le rapide au lent, l’aigu au grave, ou bien en adaptant aux sons de la lyre un grand nombre de combinaisons rythmiques – il n’y a pas lieu d’y exercer les enfants qui n’ont que trois ans pour apprendre rapidement ce que le domaine des Muses a d’utile. »

Le lexique de Platon distingue l’hétérophonie, le symphone (ou harmonie des consonances) et l’antiphone (soit, pour les Grecs, le chant « accompagné à l’octave » et donc différent du chant à l’unisson). Dans ce contexte, l’hétérophonie vient nommer le jeu dissonant en tant qu’il se différencie de l’harmonie de la symphonie et de la consonance de l’antiphonie.

N’oublions pas qu’à cette époque, la musique telle qu’on l’entend en Occident depuis le Moyen Âge n’existe pas comme monde autonome. Pour Platon, la musique c’est « le domaine des Muses » (essentiellement basé sur la poésie, sa prosodie, son phrasé, ses intonations, son rythme, sa dynamique, ses timbres, son intensité...).

À ce titre, le propos (ici éducatif) de Platon concerne les rapports de la voix (prosodie chantée) à la lyre. Sa directive est qu’il n’est pas nécessaire d’apprendre aux petits enfants comment l’instrumentiste peut varier, broder autour de la mélodie composée par le poète (mais non musicalement notée : il ne s’agit pas donc pas exactement ici de contrepoint entre deux mélodies musicales). L’instrumentiste doit se contenter de doubler la voix (comme, par exemple, on le fait toujours de nos jours dans différentes musiques orientales).

Au total, cette acception de l’hétérophonie n’est guère susceptible de s’inscrire dans un contexte occidental moderne qui privilégie depuis longtemps une polyphonie inconnue des Grecs.

### 14. Compositeurs

Du côté des compositeurs de l’après-guerre, la notion d’hétérophonie est peu mobilisée et, quand elle l’est, c’est de manière très diverse, éclatée, divergente.

- D’un côté par exemple, Benjamin Britten trouve<sup>b</sup> cette notion inutile car « hétérophonie peut signifier tant de rapports verticaux différents que le terme lui-même en devient caduc »<sup>c</sup>.

<sup>a</sup> VII, 812d

<sup>b</sup> dans *Knowing Music, Making Music Javanese Gamelan and the Theory of Musical Competence and Interaction*

<sup>c</sup> Voir J. Amblard, op. cit.

- À l’opposé, José Evangelista, pour la partie de sa musique fortement influencée par le gamelan, va en faire un large usage (au sens ethnomusicologique du terme qu’on a vu précédemment) pour relever ainsi « l’impression de monodie qui s’attache à l’hétérophonie »<sup>a</sup>.

Entre l’indécision du terme et sa restriction à une monodie brodée, nous n’avons guère avancé.

Y a-t-il d’autres compositeurs contemporains pour qui l’hétérophonie constituerait une ressource moins codifiée, plus innovante ?

La pratique de quatre autres compositeurs contemporains – Messiaen, Kagel, Boulez et Berio – va ici nous intéresser.

- Les collectifs d’oiseaux de Messiaen vont nous mettre sur la piste d’une rivalité cacophonique (plutôt que d’une interaction hétérophonique).
- Kagel va remobiliser le sens ethnomusicologique de l’hétérophonie pour l’inscrire dans ce qui, peu ou prou, s’avancera quelques années plus tard sous le signe d’une « postmodernité ».
- Berio va implicitement inscrire l’hétérophonie au cœur même d’une voix unique (et non plus entre voix diverses) en sorte de composer ce qu’on va proposer de nommer « une voix hétérophonique ».
- Boulez va explicitement inscrire l’hétérophonie dans un dispositif lexical contemporain - l’articulant à la monodie et à la polyphonie - en sorte d’inscrire un sens plus spécifiquement moderne à ce vieux terme.

## 15. Messiaen

Pourrions-nous trouver chez Messiaen et son usage intensif des chants d’oiseaux une conception originale de l’hétérophonie ?

L’exemple le plus intense d’une composition reposant exclusivement sur un chœur d’oiseaux est l’Épode de *Chronochronie* (1959-1960).

Messiaen l’introduit ainsi : « *L’Épode est un contrepoint à dix-huit voix réelles. Tout compte, et les dix-huit voix ont chacune leur rôle. Cependant, il faut éviter de donner l’impression d’un fouillis inextricable avec intensité unique.* »

Chaque pupitre de cordes<sup>b</sup> suit le chant d’un oiseau différent<sup>c</sup> et le répète selon une périodicité particulière. Le résultat global, fait d’une superposition indifférente des dix-huit voix, compose un chœur-volière, « jungle inextricable »<sup>d</sup> où les petits décalages verticaux ne sont guère discriminants (localement, les simultanéités sont des rencontres aléatoires sans signification harmonique particulière). Le tout se termine au bout de 4’30’’ sur un silence soudain, comme il en « existe aussi dans la Nature » (Messiaen) : il ne s’agissait pas là d’un développement arrivant à son terme, ni d’un discours collectif mais bien d’une somme arbitrairement découpée.

On choisira d’appeler « cacophonie » (au sens courant du terme<sup>e</sup>) ce type de collectif vocal où des voix disparates se regroupent par simple superposition sans autres interactions que le désir de se faire entendre individuellement, quitte pour cela<sup>f</sup> à hausser la voix. Ici nulle dialectique véritable entre le même et l’autre, entre l’homo et l’hétéro qui mériterait d’être nommée hétérophonie mais un amas sans principe, un entassement sans coordination interne, l’empilement désordonné d’individualités égotistes.

<sup>a</sup> Voir J. Amblard, op. cit.

<sup>b</sup> 6 V1, 6 V2, 4 A et 2 Vc

<sup>c</sup> Six Merles, deux Chardonnerets, deux Pinsons, deux Loriois, un Rossignol, un Verdier, une Fauvette babillarde, une Fauvette grisette, un Pouillot véloce, un Bruant jaune.

<sup>d</sup> Halbreich

<sup>e</sup> Le sens grec originaire oppose la *cacophonie* à *euphonie* comme il oppose le mauvais (*caco*) au bien (*eu*)...

<sup>f</sup> même si ce n’est pas vraiment le cas dans l’Épode...

## 16. Kagel

Mauricio Kagel compose, en 1959-1961, une pièce pour 42 musiciens précisément intitulée *Heterophonie* et dont la durée peut varier entre 18 et 40 minutes.

Kagel précise ainsi ses intentions : « Le point de départ de *Heterophonie* était d'écrire une œuvre orchestrale pour instruments soli dans laquelle la notation serait toujours la même mais la réalisation en concert serait toujours nouvelle. »

La variabilité de l'exécution prend pour modèle les décalages accidentels qui se produisent inévitablement lorsque plusieurs musiciens tentent de s'accorder : un instrument assure une voix principale quand les autres en tentent des variantes volontairement approximatives.

La composition joue ainsi explicitement d'une homophonie approximative (« *Accordez, Messieurs !* » est-il précisé à l'entame) et d'une polyphonie indéterminée (qui renvoie à la problématique alors ascendante de l'œuvre ouverte).

Au total, Kagel, sous le nom d'hétérophonie, entreprend de nouer trois problématiques disparates :

- une conception traditionnelle de l'hétérophonie comme homophonie ratée ou approximative (dont il élève l'orchestre, s'accordant sur scène, au rang de paradigme) ;
- une conception de l'hétérophonie comme contribution à la problématique de l'œuvre ouverte (le fait que l'hétérophonie soit une homophonie qui ne tombe jamais juste « ouvre » une topologie sonore locale autour de la bonne note) ;
- une conception de l'hétérophonie comme ce qui vient après la modernité constructiviste pour brouiller le jeu structural des notes.

Sans retenir l'ensemble de ces problématiques – notre propos, en particulier, n'est nullement de renchérir sur une supposée « post-modernité » -, on retiendra cependant l'idée d'une vision intrinsèquement plurielle de l'hétérophonie dont la figure du nœud nous sera utile.

## 17. Berio

Dans sa *Sequenza III* pour voix féminine (1966), Berio utilise un court poème de Markus Kutter (1925-2005) qu'il désarticule et fait éclater en pure matière verbale jusqu'à le réduire aux simples atomes de l'alphabet phonétique.

La composition enchaîne différents types d'action vocale (chant traditionnel, fredonnements, claquements de langue, rires et toux...) au fil d'émotions précisément notées et se succédant à un rythme très rapide.

**sequenza III**  
per voce femminile (1966)

luciano berio  
text: markus kutter

The score consists of four staves of music. Above the staves are time markers: 10', 20', and 30'. The music is annotated with numerous performance directions such as 'tense muttering', 'urgent', 'distant and dreamy', 'nervous laughter', 'impassive', 'wistful', 'bewildered', 'ecstatic', and 'whispering'. Phonetic notations are provided for many of the vocal lines, including: /lo /co/ us for be, (sing) to (me), (tome) to, (uta) be few fol, [e]...[i]...[u]...[o], /to be /co/ for us lo, /ing/, [u] [o] [a], allowing us /gi/, (a) /tru/ to me, (allowing) us to be, [ca] /la/, (be) /la., [e], give me a few words, far [a] a /wo/ [u] /man/, [u], [a]...[a]...[e]...[o]...[i], (uta) [u] me, /tha/ we build for us be us [a].

Sans que Berio ne le thématise ainsi, on proposera de comprendre cette expérience vocale comme celle d'une voix proprement hétérophonique (si l'on accepte ici d'entendre provisoirement par *hétérophonie* une interaction minimale entre voix hétérogènes) : non pas tant une hétérophonie entre différentes voix successives mais bien une hétérophonie interne d'une seule voix tout comme l'on peut parler d'une voix *polyphonique* dans d'innombrables passages de Bach mais aussi – voir exemples suivants - chez Mozart, Schuman ou Schoenberg :

Mozart : Andante du 23° concerto pour piano

The score shows two staves of music in G major, 6/8 time. The first staff is the right hand and the second is the left hand. The music features a steady eighth-note accompaniment in the left hand and a more melodic line in the right hand.

Molto vivace

Schumann : Carnaval op. 9 ("Valse Allemande")

The score shows two staves of music in B-flat major, 3/4 time. The music is characterized by a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes, typical of a waltz.

## Schoenberg - op. 22 n°1

mes. 41 Violons

(soit)

mes. 46 Voix

(soit)

## 18. Schoenberg

Rétroactivement, on considèrera que la voix du Buisson ardent dans *Moïse et Aaron* de Schoenberg est également caractérisable comme hétérophonique : en effet elle opère comme superposition de douze voix humaines (six en chant et six en Sprechgesang) qui font coexister et interagir plusieurs discours hétéronomes - ici parlée/chantée – non synchrones.

S  
M  
A  
T  
Bar  
B

6 SOLOSTIMMEN

S  
A  
Bar  
B

STIMME AUS DEM DORNBUSCH

Schu - he ab: du stehst auf hei - li - gem Bo - den.

Schu - he ab: du stehst auf hei - li - gem Bo - den.

Schu - he ab: du stehst auf hei - li - gem Bo - den.

Bist weit ge - nug ge - gan - gen: nun ver - kün - de!

Bist weit ge - nug ge - gan - gen: nun ver - kün - de!

Bist weit ge - nug ge - gan - gen: nun ver - kün - de!

Schuhe ab: bist weit ge - nug gegangen; du stehst auf hei - li - gem Boden.

Schuhe ab: bist weit ge - nug gegangen; du stehst auf hei - li - gem Boden.

Schuhe ab: bist weit ge - nug gegangen; du stehst auf hei - li - gem Boden.

Schuhe ab: bist weit ge - nug gegangen; du stehst auf hei - li - gem Boden.

Le collectif des douze voix humaines faisant interagir des voix hétérogènes simultanées forme bien ici une seule et même Voix hétérophonique (si l'on entend par Voix – avec V majuscule – le propos unifié d'une pluralité interne, dans ce cas nommé attribué au Buisson ardent du livret).

## 19. Boulez

Dans *Penser la musique aujourd'hui* (1962), Boulez, soucieux de repenser la notion musicale de voix, va s'attacher à caractériser l'hétérophonie dans ses liaisons avec la monodie et la polyphonie :

« On devra concevoir la transformation de la notion de voix, non pas envisager son abolition. [...] La notion de voix doit être radicalement repensée. <sup>a</sup> [...] Élargie, la notion de voix nous permettra de rendre "poreuses" les catégories comme monodie, hétérophonie, polyphonie. » <sup>b</sup>

Résumons la dynamique prescriptive de son propos.

Méthode : réorganiser le champ lexical

« On a buté parfois sur la définition [des différentes catégories] parce qu'on a étroitement associé les formes d'écriture avec le passé où elles ont pris naissance ; si le nom subsiste, le domaine s'en élargit parfois considérablement. Nous voudrions, plutôt que les rattacher obstinément à leur histoire, donner aux critères de combinaison une classification rationnelle, d'après des principes simples. » <sup>c</sup>

Homophonie

« Nous considérons l'homophonie comme la transformation directe de la monodie sous le rapport de la densité [...] par multiplication verticale ou horizontale. [...] Par là, je tiens le domaine de l'homophonie pour excessivement large. » <sup>d</sup>

Hétérophonie

« Je définirai, de manière générale, l'hétérophonie comme la superposition à une structure première de la même structure changée d'aspect ; on ne saurait la confondre avec la polyphonie qui rend une structure responsable d'une nouvelle structure. [...] Les exemples [d'hétérophonie] se trouvent surtout dans la musique d'Extrême-Orient. [...] Ce mode de combinaison déduit une collectivité des structures à partir d'un modèle individuel. » <sup>e</sup>

Polyphonie

« La notion de polyphonie se distingue par la responsabilité qu'elle implique d'une structure à une autre. » <sup>f</sup>

Harmonie

« Je considère comme harmonie toute relation verticale de points, de figures ou de structures. » <sup>g</sup>

Antiphonie

« L'antiphonie est une distribution de structures polyphoniques déjà "formulées". » <sup>h</sup>

Déduction

« C'est à partir d'un tel classement des distinctions que commence le travail de déduction. » <sup>i</sup>

Le lieu n'est pas de détailler les orientations sérielles propres à Boulez <sup>j</sup> sur lesquelles ces distinctions s'établissent. <sup>a</sup>

---

<sup>a</sup> Boulez précise ici : « une voix se considérera désormais comme une constellation d'événements obéissant à un certain nombre de critères communs, une répartition dans un temps mobile et discontinu, suivant une densité variable, par un timbre non homogène, de familles de structures en opposition. »

<sup>b</sup> p. 152-153

<sup>c</sup> p. 133

<sup>d</sup> p. 134-135

<sup>e</sup> p. 135-136

<sup>f</sup> p. 136

<sup>g</sup> p. 137

<sup>h</sup> p. 138

<sup>i</sup> p. 139

<sup>j</sup> Résumons la dialectique structurale de Boulez (la Forme musicale procède d'une figuration perceptive des structures écrites) par son énoncé : « les structures s'incarnent en des figures qui seront les agents directs de la forme. » (p. 132).

Retenons seulement de ce propos systématique – le seul dont nous disposons dans le champ de l’intellectualité musicale contemporaine – les distinctions suivantes :

- un collectif *homophonique* procède de la répétition d’une structure princeps ;
- un collectif *hétérophonique* procède d’une structure générant, par variation-altération, d’autres structures ;
- un collectif *polyphonique* procède de diverses structures coopérant entre elles ;
- un collectif *antiphonique* procède de l’interaction entre structures polyphoniques préexistantes.

Si nous remarquons que, pour Boulez, une voix est essentiellement thématifiée comme la figuration d’une structure<sup>b</sup>, nous pouvons reformuler ainsi ces quatre types de collectifs :

- l’homophonie est la répétition à l’identique d’une même voix ;
- l’hétérophonie est la genèse de différentes voix par altération d’une voix princeps (on retrouve ce faisant l’idée directrice de l’ethnomusicologie dont se réclame explicitement Boulez) ;
- la polyphonie est un collectif de voix entretenant entre elles un rapport de coresponsabilité ;
- l’antiphonie est l’interaction entre différents collectifs polyphoniques.

Instruits par ce tour d’horizon, entreprenons maintenant de fixer nos propres orientations.

## 20. Pluralités

La notion d’hétérophonie mobilise simultanément certains types de pluralité vocale<sup>c</sup> (concernant la quantité de voix – plusieurs plutôt qu’une seule... - et leurs qualités – disparates plutôt que semblables) et certains types de rapports dynamiques entre ces voix (concurrence plutôt que coopération, différenciation plutôt qu’unification).

Décidons de nommer *hétérophonie* une *dialectique*<sup>d</sup> vocale aux propriétés spécifiques suivantes :

- il y faut du pluriel et du disparate en matière de voix :
  - o il y faut plusieurs voix, non une seule – dans le cas particulier où une seule voix devient hétérophonique (voir Berio), c’est bien en effet parce que cette unicité première se pluralise par différenciation interne qu’on parlera alors d’hétérophonie ;
  - o il y faut des voix disparates (plusieurs types de voix) – dans le cas particulier où la pluralité de départ est celle de voix semblables (comme dans la polyphonie), on ne parlera alors d’hétérophonie que si du disparate émerge bien par altération et différenciation de la polyphonie de départ ;
- mais il y faut, plus encore, du pluriel et du disparate en matière de rapports entre ces voix :
  - o il y faut plusieurs rapports, non un seul : l’hétérophonie ne sera donc pas pensée comme un nouveau type de rapport venant s’ajouter à la monophonie (voix unique), à l’antiphonie (alternance de deux voix) et à l’homophonie (pluralité de mêmes voix)

<sup>a</sup> On trouvera dans le chapitre VII (pp. 163-209) du tome III de *Le monde-Musique* (op. cit.) une présentation critique de son orientation.

<sup>b</sup> Ainsi une voix n’existe que dotée de propriétés « structurales » propres : par exemple, elle sera, au choix, modale, tonale, dodécaphonique, sérielle, spectrale, etc. ; plus précisément, si elle est par exemple tonale, elle pourra être en Lab mineur ou en fa# majeur ; plus encore, elle pourra alors être thématique ou ne pas l’être, et si elle est thématique, elle pourra procéder de tel thème ou plutôt de tel autre ; *ad libitum*...

<sup>c</sup> en entendant bien sûr, ici comme partout dans ce texte, le qualificatif de *vocal* en son acception de voix *musicale* (celle qui autorise par exemple de parler d’une fugue à quatre voix) et non pas de voix *humaine* ou *instrumentale*.

<sup>d</sup> si l’on entend a minima sous le nom de *dialectique* – rappelons-le - une intrication essentielle des objets et de leurs rapports, donc une corrélation tendue entre les rapports extérieurs constitués entre ces objets et les rapports internes constituant de ces mêmes objets.

mais également à la polyphonie (coopération de voix visant à s'unifier) et à la cacophonie (dissension de voix visant à se différencier) ; l'hétérophonie sera une intrication spécifique entre ces différents types.

- il y faut donc aussi des rapports disparates c'est-à-dire plusieurs types de rapports <sup>a</sup> : on parlera d'hétérophonie lorsque différents types de rapports viendront s'opposer.

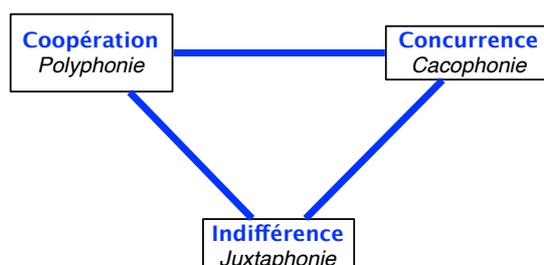
Au total, situons l'hétérophonie comme opposition de rapports disparates entre voix elles-mêmes disparates.

## 21. Axiome

Posons axiomatiquement que, pour nous, *hétérophonie* va nommer la dialectique de trois rapports : un rapport de coopération (dont le paradigme est la polyphonie), un rapport de concurrence (dont le paradigme est la cacophonie) et un rapport de simple indifférence (dont le paradigme est cette juxtaposition indifférente de voix que nous proposons d'appeler *juxtaphonie* <sup>b</sup>).

L'hétérophonie va donc opérer dans l'espace de trois termes en rapports deux à deux de contrariété logique - ils sont incompatibles deux à deux et ils couvrent à trois l'ensemble des possibles (on ne saurait concevoir de rapport qui ne serait ni de coopération, ni de concurrence, ni d'indifférence).

Figurons ainsi cet espace :



## 22. Hexagone

On peut immédiatement le compléter par trois autres rapports venant cette fois contredire <sup>c</sup> nos trois rapports de base : ainsi le contradictoire de la coopération sera la simple juxtaposition, celui de la concurrence sera la coexistence, et celui de l'indifférence sera l'interaction.

Si l'on remarque alors que l'interaction (contradictoire de l'indifférence) peut se réaliser par coopération ou par concurrence, que la juxtaposition (contradictoire de la coopération) peut être celle d'une concurrence ou celle d'une simple indifférence, que la coexistence (contradictoire de la concurrence) peut procéder d'une coopération ou d'une simple indifférence, on formalisera nos six types de rapports en un hexagone logique des oppositions <sup>d</sup> :

<sup>a</sup> Cette hypothèse de travail est l'hypothèse décisive.

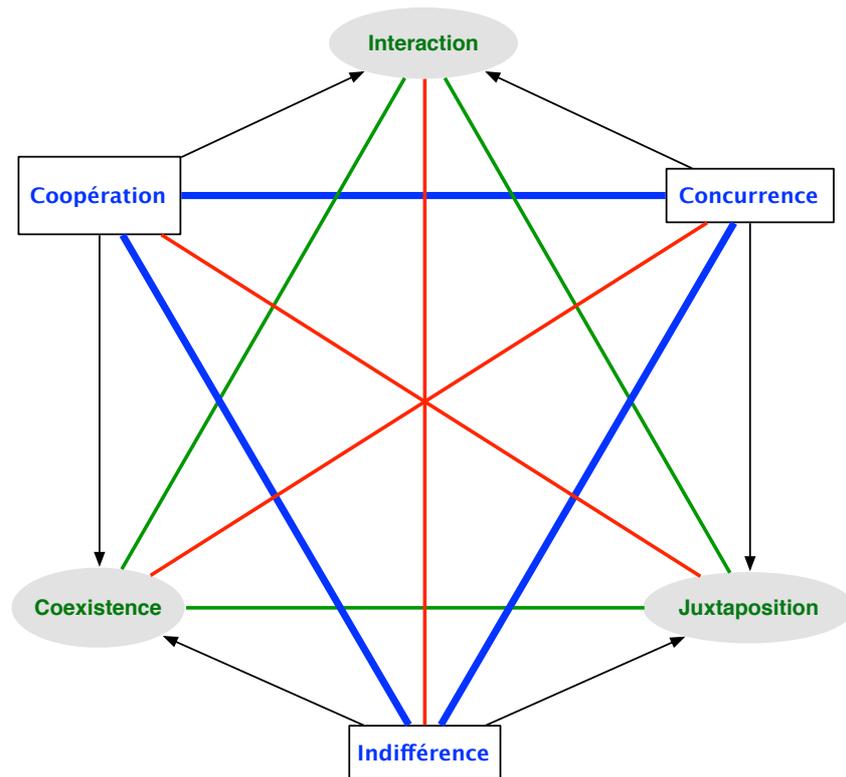
<sup>b</sup> Le néologisme mêle certes préfixe latin et substantif grec mais je n'en ai pas trouvé de meilleur, faute de pouvoir utiliser le terme de « collage » (dont l'usage en peinture ne correspond guère à l'idée visée) ou celui de « montage » (dont cette fois l'usage cinématographique n'y correspond pas davantage).

On pourrait certes opter pour le terme « paraphonie » qui aurait le mérite d'unifier l'étymologie du côté du grec mais dont le sens intuitif (« autour de » quoi exactement ?) me semble trop éloigné de l'idée visée de « simple juxtaposition », ou « juxtaposition indifférente ».

On pourrait également opter pour le terme « multiphonie » en opposant alors le multiple pur (amas d'éléments hétérogènes) au simple pluriel (celui de « poly ») lequel est prolifération d'unités de même type, mais alors l'opposition entre *polyphonie* et *multiphonie* ne serait guère intuitive...

<sup>c</sup> *Contredire* est plus que *contrarier*, tout de même que la *contradiction* logique est plus forte que la *contrariété* : la contradiction enferme l'opposition dans un dilemme « ou bien... ou bien... » par exclusion d'une tierce position (qui, elle, opère au principe de la simple contrariété).

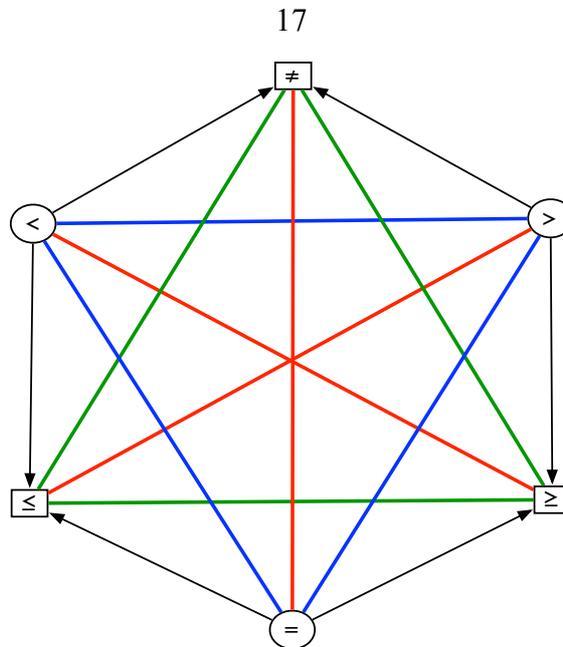
<sup>d</sup> Pour documenter cette figure logique, voir les travaux logiques de Jean-Yves Beziau.



La structure canonique de cet hexagone logique combine

- quatre types de rapports entre ses six sommets :
  - trois paires de contradictoires (en rouge) : chaque paire formalise une alternative stricte (incompatibilité et exclusion d'une troisième possibilité) ;
  - un triangle de contraires (en bleu) : trois possibilités et trois seulement, incompatibles entre elles deux à deux ;
  - un triangle de subcontraires (en vert) : trois possibilités et trois seulement, compatibles entre elles deux à deux mais globalement incompatibles ;
  - six relations d'implication (flèches en noir) : un sommet autorise l'autre (tout comme une généralité autorise un cas particulier, ou un ensemble une de ses parties).
- un partage des six sommets en deux types :
  - un type conjonctif (en bleu dans un rectangle) : un tel sommet fusionne les deux sommets voisins compatibles qu'il implique ;
  - un type disjonctif (en vert dans un ovale) : un tel sommet est l'alternative stricte (« ou bien... ou bien... ») des deux sommets voisins incompatibles qui l'impliquent séparément.

Le modèle canonique d'une telle structure formelle (appelée *hexagone logique des oppositions*) concerne le rapport de comparaison quantitative entre deux nombres de même type (naturels, rationnels, réels...). On a bien dans ce cas six possibilités et six seulement : le premier nombre peut être au choix *différent, inférieur, inférieur ou égal, égal, supérieur ou égal, supérieur* au second.



### 23. Nœud

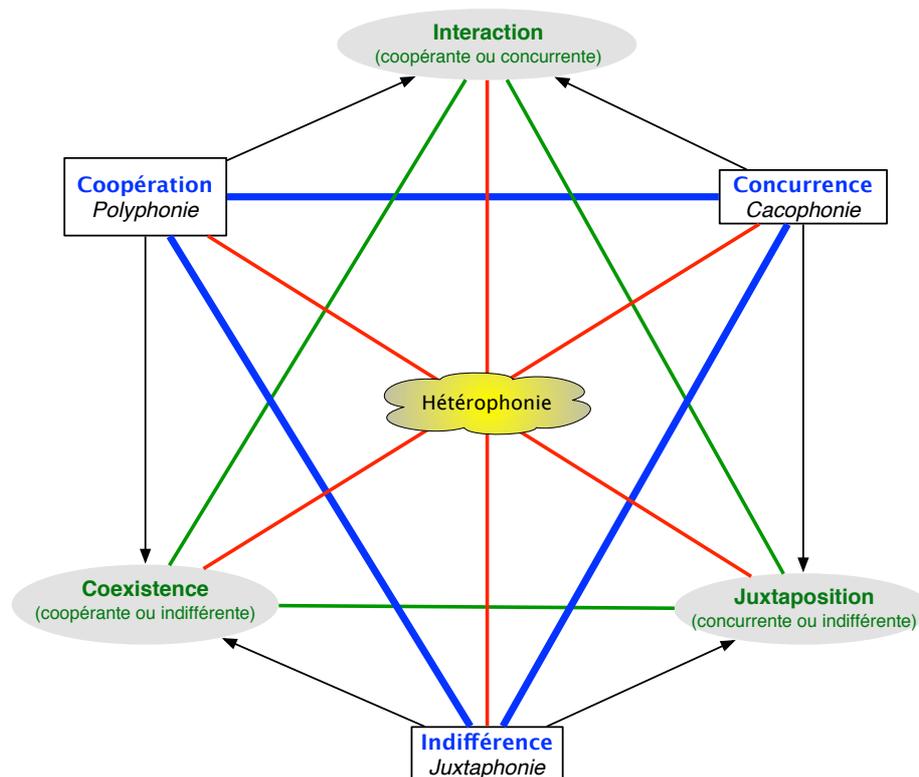
Une propriété mathématique de cette formalisation logique va nous servir : on peut démontrer<sup>a</sup> que cet hexagone formalise un nœud (borroméen) des trois contraires (reliés ici par un triangle en bleu). Ceci revient à dire qu'il y a, au principe même des rapports entre ces termes, une logique de nouage à trois brins telle qu'ils ne tiennent deux à deux que par l'entremise du troisième.

Cela veut donc dire que la triple contrariété des rapports de coopération, de concurrence et d'indifférence constitue un nœud, et qu'elle tient ensemble par la manière dont chacun des rapports entrelace les deux autres.

Où l'on situera notre hétérophonie au centre de notre hexagone (non comme sommet supplémentaire), comme manière donc de faire tenir ensemble polyphonie, cacophonie et juxtaphonie :

---

<sup>a</sup> Voir le travail mathématique de René Guitart



On appellera donc *Hétérophonie* une dialectique entre coopération polyphonique, concurrence cacophonique et indifférence du côté à côté.

Si le principe de la dialectique de deux contradictoires est « un se divise en deux », le principe de la dialectique de trois contraires sera « trois se nouent (borroméennement) en un ».

## 24. Manques

Remarquons que les trois autres sommets (ceux que la logique appelle « subcontraires ») sont plus difficilement interprétables dans ce champ lexical : par exemple une coexistence pacifique entre voix musicales, qui par construction peut prendre deux formes musicalement incompatibles entre elles (celle d'une polyphonie ou celle d'une simple juxtaphonie) n'a pas de nom exact dans la pratique compositionnelle. Tout de même pour une juxtaposition (qui peut être alternativement une cacophonie ou une juxtaphonie) ou pour une interaction (qui peut être alternativement une polyphonie ou une cacophonie).

Ce manque – ce « trou » dans le champ lexical de la musique – est significatif : l'alternative stricte, le point de décision où il est requis de trancher entre deux orientations incompatibles n'est guère musicalement thématizable et ce pour une raison précise : toute œuvre musicale ne peut que présenter des décisions toujours déjà prises, des décisions très exactement « mises en œuvre ».

Une œuvre peut sans doute s'arrêter ou se suspendre en des points d'indécision mais elle ne saurait pour autant exposer ce que chacune des deux voies entre lesquelles elle hésite entraînerait concrètement car cela reviendrait à ce qu'elle présente successivement deux développements possibles et incompatibles entre eux d'une même exposition pour ensuite revenir à l'un d'eux, le décider et s'engager ainsi définitivement dans une voie qui préalablement aurait été testée.

Une œuvre ne teste pas *en live* des hypothèses d'existence : nécessairement, elle effectue ce qu'elle présente.

L'œuvre, tout au mieux (ou tout au pire) pourra présenter un suspens, une indécision (plus ou moins provisoire) mais ne pourra thématizer les deux devenirs entre lesquelles elle hésite sauf à se transformer en exercice de style.

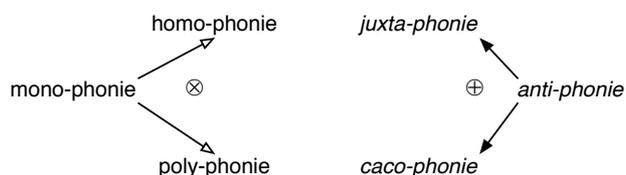
## 25. Regroupements

Ainsi conçue comme dialectique de polyphonies, cacophonies et juxtaphonies, l'Hétérophonie ne se présente donc pas comme un simple groupe de voix mais comme un plus large collectif rapportant différents groupes.

Pour classifier les différents types de groupes vocaux susceptibles d'intervenir dans la composition d'une Hétérophonie, on les répartira en deux parties : ceux qui procèdent par multiplication de voix et ceux qui procèdent par addition.

- Par multiplication, on distinguera trois types :
  - o l'un de la voix unique : la *monophonie* ;
  - o sa pluralisation en mêmes voix : l'*homophonie* ;
  - o sa pluralisation en différentes voix semblables : la *polyphonie*.
- Par addition, on distinguera également trois types :
  - o le deux (1+1) du duel vocal : l'*antiphonie* ;
  - o la vaste superposition rivale des voix : la *cacophonie*;
  - o la vaste superposition indifférente des voix : la *juxtaphonie*.

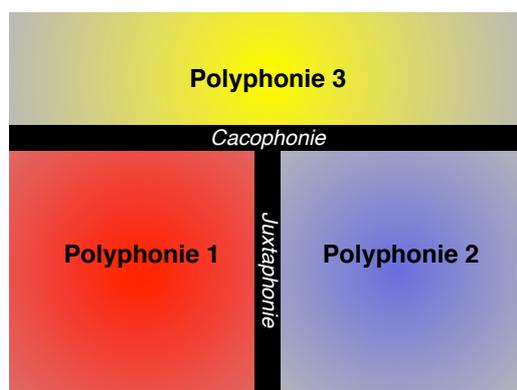
Figurons cela ainsi (en remarquant qu'il ne s'agit pas ici à proprement parler d'un hexagone logique des oppositions mais du simple rapprochement de deux triangles) :



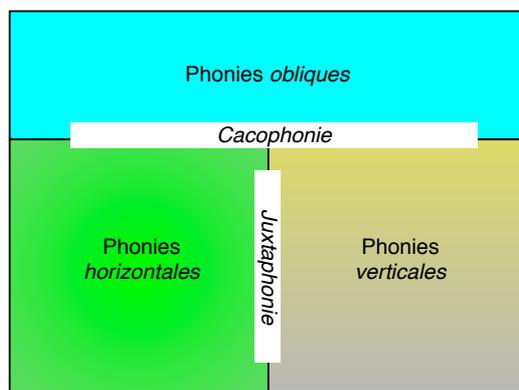
L'Hétérophonie, selon l'idée que nous en proposons ici, intervient « en aval », ou mieux « au-dessus » de ce niveau ; dialectisation immédiate de trois de ces six types - la polyphonie, la cacophonie et la juxtaphonie -, elle dialectise en fait l'ensemble de ces possibilités.

## 26. Matrice

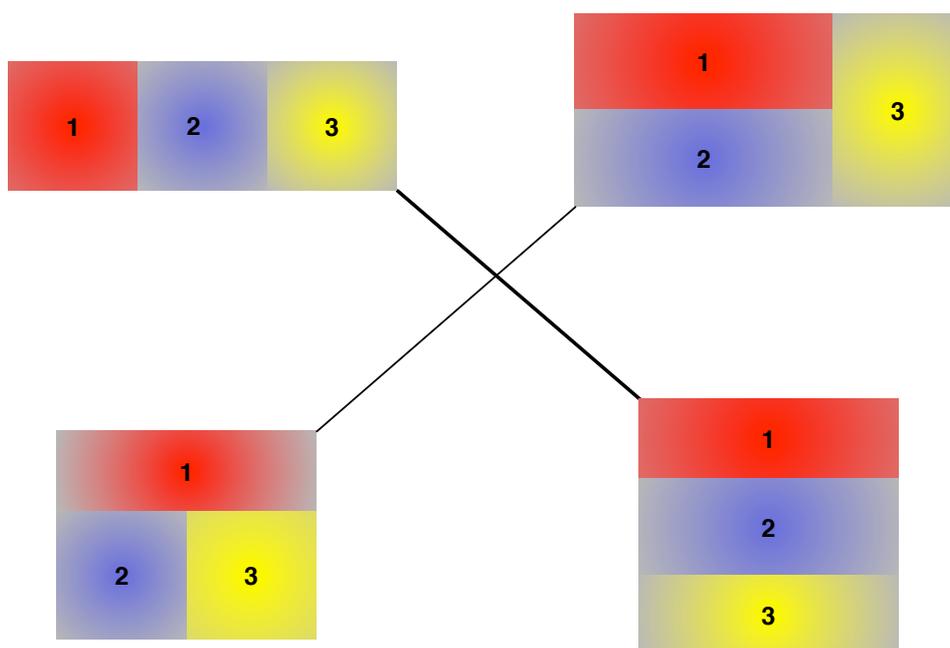
Composer des hétérophonies – mieux : composer des discours musicaux d'ampleur hétérophonique – opérera alors sur une matrice minimale privilégiée qu'on figurera ainsi :



Il s'agit de nouer trois polyphonies par juxtaphonie (succession) et cacophonie (superposition), par exemple trois polyphonies ainsi différenciées :



Plus largement, on se situera alors dans le réseau minimal des quatre matrices suivantes :



En voici un exemple dans mon tout dernier *Ricercare polyphonique*<sup>a</sup> :

<sup>a</sup> pour 12 cordes et un piano (2017 - 14')

82 Accélérer 3/4

87 D1 (♩ = 48) 4/4

[ ... Piano section C-D ... ]

[ ... Piano section C-D ... ]

Piano (extrait) :

1/2 Pédale      1/2 Pédale      1/2 Pédale

À une polyphonie à trois violons vient se juxtaposer une situation plus harmonique des douze cordes, le tout étant enveloppé par une partie de piano qui suit son propre cours dans un tempo qui lui est propre (noire=140 contre noire=48 pour les cordes) et qui interdit de le synchroniser précisément avec le discours des cordes.

## 27. Unité

L'hétérophonie musicale, ainsi entendue, engage de nombreuses questions.

Rappelons que la notion ici présentée est prospective plutôt que constatative, prescriptive plutôt que descriptive : cette idée d'Hétérophonie se veut un projet d'extension pour l'antique polyphonie. Certes elle a d'ores et déjà de nombreux antécédents – il aurait fallu, par exemple, parler aussi de Charles Ives, de Karlheinz Stockhausen ou de Bernd Alois Zimmermann – mais elle est ici proposée comme pouvant et devant avoir, plus encore, un futur au présent.

La principale d'entre elles me semble celle de l'unité : à quel titre une Hétérophonie peut-elle être dite une, peut-elle faire un<sup>a</sup> ? En quel sens peut-on non seulement dire : « il y a ici de l'Hétérophonie » mais bien : « ici, il y a une Hétérophonie ».

<sup>a</sup> On connaît le propos fameux de Leibniz à Arnauld : « Je tiens pour un axiome cette proposition identique qui n'est diversifiée que par l'accent : *que ce qui n'est pas véritablement un être n'est pas non plus véritablement un être.* »

L'idée directrice serait alors que notre Hétérophonie est grosse d'une unité de type nouveau.

On peut décliner cette question de l'unité de type nouveau dont l'Hétérophonie musicale ainsi entendue serait porteuse en trois volets : l'unité instantanée et locale (qu'on dira celle de l'harmonie), l'unité successive et globale (celle qu'on dira de Forme) et l'unité de modalité (qu'on dira de capacité discursive) :

1. À quel titre une situation hétérophonique donnée est-elle ou non capable à tout moment d'être comptée pour *une*, comme un ensemble et pas seulement comme un fragment mal délimité d'une situation plus vaste ? On appellera cette question celle de *l'harmonie hétérophonique* (en entendant ici par harmonie l'idée précisément d'une possible unité simultanée).
2. À quel titre une situation hétérophonique donnée est-elle ou non capable de « faire-un » cette fois dans le temps (dans son déroulement et non plus simplement simultanément) ? On appellera cette question celle de *la forme hétérophonique*.
3. À quel titre une situation hétérophonique donnée est-elle ou non capable de faire elle-même discours, de discourir musicalement et pas seulement de s'exposer tel un paysage sonore ?

\*

Pour mieux thématiser cette problématique d'une unité de type nouveau, examinons d'abord deux modèles hétéronomes de notre forme hétérophonique <sup>a</sup>. Ainsi, la forme que nous appelons ici *Hétérophonie* en ayant constamment en tête son interprétation musicale (le terme « phonie » renvoie alors à des voix musicales) pourra également nous donner à penser dans de tout autres domaines.

## 28. Un dividu

Ne pourrait-on d'abord soutenir de la Voix d'une personne donnée qu'elle est hétérophonique si l'on veut bien la considérer comme pluralité interne de voix, comme multiplicité immanente et non pas comme unique voix indivisible et d'un seul tenant ?

En admettant qu'un « individu » est plutôt « un *dividu* » (ce qui veut dire que sa singularité personnelle tient à une division interne et une pluralité intrinsèque), ne voit-on pas que la Voix globale d'un tel dividu est la résultante d'une hétérophonie entre les diverses voix qui viennent fibrer toute vie humaine concrète : voix professionnelle, voix amoureuse, voix quotidienne (dormir, manger...), voix familiale, etc. Difficile d'unifier cette quadriphonie comme polyphonie uniformément harmonieuse et chacun conviendra qu'il est préférable qu'elle ne soit pas un pur et simple juxtaphonie ni qu'elle ne vire en cacophonie générale. Unifier une telle quadriphonie, n'est-ce pas alors assez exactement coordonner ces voix sans les amalgamer et les entraver ? N'est-ce pas nouer ces voix en dosant simultanément polyphonie, cacophonie et juxtaposition indifférente ?

Ainsi le paradigme formel de l'Hétérophonie semble bien également apte à penser quelque chose de la vie dividuelle de chaque personne entendue comme pluralité endogène apte à composer une unité de type nouveau (a minima de type différent de l'unité présumée d'un individu).

## 29. Un peuple

Ne peut-on en dire de même dans le domaine, cette fois politique, des peuples <sup>b</sup> ?

---

<sup>a</sup> La théorie logico-mathématique des modèles articule une situation empiriquement donnée (appelée modèle) et une formalisation théorique de cette situation (appelée théorie de ce modèle). On démontre alors que toute théorie d'un modèle donné admet des interprétations dans de tout autres modèles (dits hétéronomes) que le modèle canonique constituant de la théorie.

<sup>b</sup> Et l'on connaît les profonds partages politiques qui se jouent aujourd'hui autour de cette notion de *peuple*...

On soutiendra, en effet, qu'un peuple est un collectif qui ne parle pas exactement d'une seule voix (monophonie) ou d'une même voix (homophonie), qui ne se contente pas d'une alternance réglée entre deux voix opposées (antiphonie de la droite et de la gauche) ou de variations simultanées sur un thème commun (polyphonie), qui ne se satisfait pas davantage d'un simple amas désordonné de voix rivales et concurrentes (cacophonie) ou de leur coexistence atone par simple juxtaposition indifférente (juxtaphonie) mais qu'à contrario, des larges masses se constituent en un peuple lorsque précisément elles apprennent à pratiquer, sous la pression des enjeux politiques concrets, une dialectique de fécondes coopérations, de saines rivalités et de prudentes indifférences entre voix opposées, dialectique qui simultanément exogénéise l'antagonisme entre voix strictement contradictoires.

On pourrait donc poser que la Voix d'un peuple – cette voix faite non seulement de million de voix individuelles mais aussi de milliers de voix collectives – est Hétérophonique.

On dira alors : l'unité politique de type nouveau dont *Hétérophonie* est le nom sera cette unité d'un peuple qui procède d'un traitement hétérophonique des contradictions non antagoniques.

On ne manquera pas alors d'inférer de l'existence politique d'une pluralité de peuples (axiome : « dans l'unique monde de l'humanité, il y a des peuples, jamais un seul ») qu'il y a également une pluralité intrinsèque d'Hétérophonies musicales, nullement un type unique.

Ce qui nous reconduit à notre dernière grande question : comment passer du constat « il y a de l'Hétérophonie » (homologue des constats : « il y a ici du dividu/peuple ») à la conclusion : « il y a ici *une* Hétérophonie (homologue des conclusions : « il y a ici *un* dividu/peuple »).

Revenons donc à la manière proprement hétérophonique de faire-un, aux trois dimensions de ce qu'unité hétérophonique de type nouveau pourrait être :

- l'un local et simultané d'une *harmonie* hétérophonique ;
- l'un global et successif d'une *Forme* hétérophonique ;
- l'un modal d'une *discursivité* hétérophonique.

### 30. Une harmonie

La question est ici : cette Hétérophonie peut-elle produire une unité localement harmonieuse ? Ceci implique bien sûr une nouvelle conception de ce qu'harmonie musicale veut dire.

Prenons ici *harmonie* en un double sens : statique et dynamique.

Il y a d'abord que la coexistence des voix telle que l'Hétérophonie la compose peut être harmonieuse au sens non seulement d'une double négation (être non désagréable) mais en un sens affirmatif qui promet alors la satisfaction d'une coexistence diversifiée et non uniformisée. Ici l'Harmonie hétérophonique serait un éloge du divers coexistant comme tel, pour partie collaborant, pour partie rivalisant amicalement (tel un « duel » d'improvisateurs ou de sportifs), pour partie simplement juxtaposé. Il s'agit donc ici d'une Harmonie élargie.

Il y a aussi un sens dynamique de l'harmonie qui tient à sa capacité de profiler les simultanités successives (les « accords » précédents) selon le principe de ce qu'on a longuement appelé « les fonctions harmoniques » (ici la tonalité fait paradigme). On appellera alors *Harmonie* la capacité de l'Hétérophonie d'enchaîner les situations successivement offertes à l'oreille en créant la sensation d'une certaine nécessité de déploiement, la sensation d'un avant et d'un après, la sensation d'attente et d'advenue, d'anticipation et de résolution, en bref de tension et de détente.

L'unité de l'Hétérophonie doit se mesurer à sa capacité ou non de mettre en œuvre une telle Harmonie de type nouveau.

### 31. Une Forme

La question de l'unité de type nouveau dont l'Hétérophonie est ou non capable se pose également à un tout autre niveau : à celui d'ensemble, ou, mieux dit, au niveau global de l'œuvre con-

cernée. Soit cette question : une œuvre hétérophonique reste-t-elle « une » et en quel sens renouvelé ?

Autrement dit, si l'unité globale d'une œuvre musicale se dit « Forme », y a-t-il des Formes hétérophoniques et qu'ont-elles en propre ?

Avouons-le : en ce point, notre projet trouve actuellement son point d'arrêt. Nous ne sommes pas encore en état de répondre à cette question <sup>a</sup>. Il nous faut d'abord expérimenter-pratiquer, par la composition.

### 32. Une discursivité

Reste cette modalité de l'unité de type nouveau que nous inscrirons sous le signe de la discursivité : existe-t-il une discursivité hétérophonique, et dans ce cas, quelle en est la spécificité ?

L'Hétérophonie telle qu'on la thématise ici peut-elle faire discours musical, peut-elle discourir et pas seulement narrer, décrire ou délecter (tel un nouvel impressionnisme) ?

*Discours* nomme ici une qualité musicale qui combine deux capacités : l'une à phraser et l'autre à enchaîner ces phrasés <sup>b</sup>.

À nouveau, les réponses sont devant nous, elles constituent un défi pour les projets compositionnels : comment composer des phrasés hétérophoniques, comment phraser des Hétérophonies ? Comment enchaîner de tels phrasés en un discours hétérophonique ?

Le point, à tout le moins, est qu'on ne saurait échapper à ces questions.

### 33. Adjonction-extension

Au total, le projet musical dont cet article voudrait témoigner, en son état présent, serait d'adjoindre <sup>c</sup> cette idée d'Hétérophonie aux « phonies » existantes (*mono-homo-poly-anti-caco...*) en sorte d'étendre le monde de la composition et de l'écoute musicales (s'il est vrai, pour paraphraser Adorno, que les stades de la composition et de l'écoute forment la pince d'où saisir la musique en son vif).

\*\*\*

---

<sup>a</sup> En un sens, nous ne savons ici répondre pas plus que Boulez ne savait, à la fin de son *Penser la musique aujourd'hui*, répondre à cette même question de la Forme qu'il inscrivait pourtant comme déterminante.

<sup>b</sup> La linguistique distingue ainsi la grammaire (qui régent la construction des phrases) et la rhétorique (qui traite de l'enchaînement des phrases).

<sup>c</sup> *Adjoindre* est plus qu'*ajouter* : c'est faire interagir l'élément ajouté avec l'ensemble des éléments de la situation de départ.

## Annexe sur l'hétérophonie de Mai 68

La dimension hétérophonique de 68 est empiriquement patente, de quatre manières au moins.

D'abord Mai 68 peut être thématisé<sup>a</sup> comme le tressage bigarré de quatre composantes disparates :

1. une révolte de la jeunesse étudiante contre le vieux monde ;
2. une grève ouvrière de très grande ampleur historique ;
3. un mouvement idéologique libertaire et anarchisant ;
4. une action politique novatrice.

À ce titre, nous pourrions formaliser Mai 68 comme une *Hétérophonie* faite de 4 voix.

Ensuite, toujours empiriquement décrit, Mai 68 enchevêtre

- monophonies : voir l'individuation de bien des graffitis 68<sup>b</sup> (on connaît le destin libéral que Cohn-Bendit donnera à cette individuation libertaire) ;
- homophonies : voir les slogans repris à l'unisson par des centaines de milliers de manifestants (« ce n'est qu'un dé-but, con-ti-nuons le com-bat ! ») mais aussi les très nombreux « nous » des déclarations d'alors<sup>c</sup> ;
- antiphonies : voir les innombrables confrontations de position dans les rassemblements et AG, à commencer par « l'antiphonie » violente le mercredi 1<sup>o</sup> mai 68 devant le Cirque d'Hiver entre les CVB et le PCF-CGT mais aussi l'antiphonie formalisée dans les graffitis par l'emploi des pronoms personnels « tu » et « vous »<sup>d</sup>.
- polyphonies : voir les interventions d'organisations politiques unifiées dans le mouvement de masse ;
- cacophonies : voir les mêmes rassemblements et AG... - il est clair que la cacophonie est la dimension empiriquement principale des rassemblements mis en œuvre par 68 ;
- juxtaphonies : voir les grandes manifestations « unitaires » à partir du lundi 13 mai qui juxtaposent cortèges syndicaux et cortèges spontanés ; voir, plus essentiellement 68, comme juxtaphonie d'une proposition d'égalité et d'une proposition de liberté au point même qu'on puisse formaliser Mai 68 comme une singularité (au sens mathématique du terme) c'est-à-dire comme la conciliation locale en un point de deux tendances globalement inconciliables (on sait qu'en politique la problématique de la liberté – venue de la Révolution cromwellienne – et celle de l'égalité – venue de la Révolution française – sont « orthogonales », tant du moins qu'une nouvelle conception de la liberté n'aura pas été clairement dégagée par le

<sup>a</sup> Voir différents textes d'Alain Badiou

<sup>b</sup> « Ne me libère pas, je m'en charge ! » / « J'ai quelque chose à dire mais je ne sais pas quoi. » / « Je ne suis au service de personne ; le peuple se servira tout seul. » / « L'anarchie, c'est je. » / « Je prends mes désirs pour la réalité car je crois en la réalité de mes désirs. » / « Plus je fais l'amour, plus j'ai envie de faire la révolution. Plus je fais la révolution, plus j'ai envie de faire l'amour. » / « Je jouis dans les pavés. » / « Arrêtez le monde, je veux descendre. » / « La Nature n'a fait ni serviteurs ni maîtres, je ne veux donner ni recevoir d'ordres. » / « La perspective de jouir demain ne me consolera jamais de l'ennui d'aujourd'hui. », etc.

<sup>c</sup> « Professeurs, vous nous faites vieillir. » / « Nous refusons le rôle qu'on nous assigne : nous ne serons pas des chiens policiers. » / « Nous ne voulons pas être les chiens de garde ou les serviteurs du capitalisme. » / « Prenons la révolution au sérieux mais ne nous prenons pas au sérieux. » / « Ne nous attardons pas au spectacle de la contestation mais passons à la contestation du spectacle. », etc.

<sup>d</sup> « Travailleur : tu as 25 ans mais ton syndicat est de l'autre siècle. » / « Le pouvoir sur ta vie, tu le tiens de toi-même. » / « Si tu rencontres un flic, casse-lui la gueule ! » / « Politise tes inquiétudes, tu inquiéteras les politiciens. », etc.

« Professeurs, vous nous faites vieillir. » / « Professeurs vous êtes aussi vieux que votre culture, votre modernisme n'est que la modernisation de la police. » / « Quand on vous examine, répondez avec des questions. » / « Consommez plus, vous vivrez moins ! » / « Oubliez tout ce que vous avez appris. Commencez par rêver. » / « Vous finirez tous par crever du confort. », etc.

camp de l'émancipation politique <sup>a</sup>).

L'hétérophonie de 68 est précisément le tressage faisant coexister ces différentes voix.

Enfin, un certain nombre d'Idées-Formes de 68 explicitent – pour partie – ce que nous entendons sous le nom *hétérophonie* :

- la « démocratie de masse » entendue comme appropriation directe par tous de questions politiques jusque-là réservées aux « spécialistes » - voir par exemple la dénonciation du supposé savoir sociologique : « L'humanité ne sera heureuse que le jour où le dernier sociologue aura été pendu avec les tripes du dernier mandarin. » ou celle de l'urbanisme : « Ne dites plus : urbanisme ; dites : police préventive. », sans oublier « Nous proposons une suppression du droit d'auteur, les structures sonores appartiennent à chacun. »
- la cacophonie des polyphonies mises en œuvre dans les « Comités » de toutes sortes : de base, d'action, d'agitation, d'autogestion, de grève, d'atelier, d'enragés, jusqu'au « Créez des comités de rêves ! ».

*Last but not least* : l'idée d'hétérophonie n'opère jamais seule. Elle opère toujours dans une dialectique avec les autres modalités de « phonie » : mono-homo-poly-caco-anti/phonies.

Or, il est patent que dans sa diversité interne, Mai 68 a pratiqué et exploré toutes ces modalités du collectif, non seulement une par une et séparément mais dans leur rapport dialectique de confrontation :

- la *monophonie* s'entend des déclarations individuelles ;
- l'*homophonie* s'entend des slogans repris à l'unisson dans les manifestations ;
- la *polyphonie* s'entend des vagues successives des mêmes manifestations ;
- la *cacophonie* s'entend des superpositions anarchiques dans tout rassemblement ;
- l'*antiphonie* s'entend des confrontations internes aux AG ou aux échanges spontanés dans la rue (argument/contre-argument).

Le « mouvement » 68, en tant que radicalement non unifié, disparate, a donc bien constitué un lieu où toutes ces formes collectives étaient simultanément pratiquées, s'opposant et se complétant.

\*\*\*

---

<sup>a</sup> Concernant l'égalité telle que vue par le camp de la liberté, on sait qu'il ne s'agit plus que d'équité...

## VARIATIONS HÉTÉROPHONIQUES SUR L'IDÉE DE RÉVOLUTION

### 1. Des variations hétérophoniques

Il s'agit ici d'introduire à l'idée de révolution telle qu'elle a pu opérer en France pendant Mai 68. Je le ferai en inscrivant cette recherche sous le signe de l'hétérophonie<sup>a</sup>, en présentant pour ce faire, une série de variations *hétérophoniques* sur l'idée de révolution. *Variations hétérophoniques* voudra dire une série de points de vue sur l'idée de révolution – c'est le sens du mot *variations* – qui met simultanément en jeu trois types de rapports entre ces points de vue : des rapports polyphoniques, des rapports cacophoniques et des rapports de simple juxtaposition indifférente – tel est le sens de l'adjectif *hétérophoniques*.

### 2. « Révolution » en Mai 68

Notre question de départ sera donc : de quelles manières le soulèvement de Mai 68 s'est-il référé à l'idée de révolution ?

On peut aujourd'hui s'étonner de l'existence de telles références à la révolution en Mai 68. En effet, le soulèvement ne s'est guère soucié de réelle prise de pouvoir sur l'appareil d'État proprement dit : ni prise de la Bastille (comme pour la Révolution française), ni prise de l'Hôtel de Ville (comme pour la Commune de Paris), ni prise d'un « Palais d'hiver » de nature élyséenne (comme pour la Révolution bolchévique) – la manifestation du vendredi 24 mai 1968 longera la Bourse sans vraiment s'y attaquer. Les occupations de Mai 68 concerneront ainsi essentiellement les usines et les Appareils idéologiques d'État (facultés, lieux culturels...).

À quel titre alors parler de mouvement révolutionnaire si ce mouvement semble se désintéresser de la question du pouvoir d'État ? Faut-il donc, comme l'ont fait de nombreux détracteurs de Mai 68, renvoyer les références du soulèvement à la révolution à une simple rhétorique enflammée, sans portée réelle, sans autre référent que l'exaltation d'une révolte urbaine ivre d'autoreprésentation ?

Il s'agit ici, tout au contraire, de prendre au sérieux ces références, de réexaminer donc à nouveaux frais ce que cette nomination, constante, diverse et quasi hégémonique au cours du soulèvement, voulait précisément dire dans les conditions de l'époque.

Pour ce faire, l'hypothèse centrale de cette enquête va être qu'en 68, le mot *révolution* se mesurait, en France comme dans le monde entier, à son usage novateur et inattendu en Chine dans une Révolution culturelle qui battait alors son plein. Autrement dit, le mot *révolution* entreprenait à l'époque de nommer une révolution d'un type nouveau – d'où, pour partie, sa mobilité, sa polyvalence, son ambiguïté.

### 3. Nomination

Je mobilise ce faisant une conception minimale de ce que *nommer* veut dire.

Elle implique de sortir d'une dialectique à deux termes (celle des mots & des choses, tout de même qu'une dialectique des formes implique de sortir d'une dualité de la forme & du contenu) pour s'inscrire dans une dialectique à trois termes dont le paradigme sera celle de la formalisation : nommer, c'est une manière de formaliser, c'est nouer une situation empiriquement donnée (celle des « choses » à nommer), une subjectivation imaginant les possibles (celle de la puissance nominative) et une formalisation symbolique (celle des mots enchaînés en discours).

Il y a donc le nouage de trois instances, analogue à celles de la théorie logico-mathématique des modèles :

---

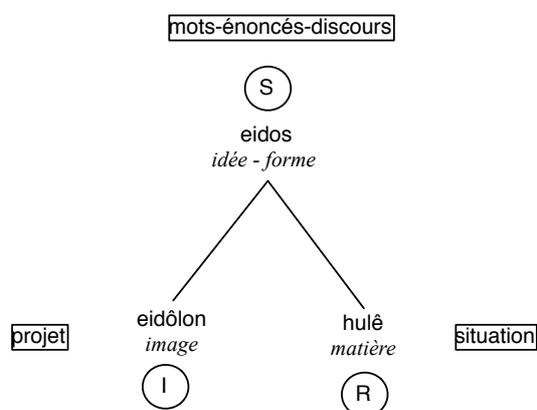
<sup>a</sup> Pour le rapprochement inattendu entre les catégories d'hétérophonie et de révolution, voir le texte annonçant la semaine *Hétérophonies/68*.

- 1) Il y a, au départ, une situation, qu'on peut expérimenter - c'est l'instance du modèle, ou de la réalité.
  - 2) On bâtit alors, par « nomination » - par formalisation ou symbolisation - un lexique (ensemble de mots), des énoncés et un discours (ou une ligne) avec ce lexique – c'est l'instance de la théorie.
  - 3) On « applique » ensuite ce discours dans la situation – c'est l'instance de l'interprétation.
- Au principe d'une telle formalisation, il y a ainsi l'articulation *nomination*  $\oplus$  *application* (qui peut également se dire l'articulation d'une imagination créatrice) qui désigne la dimension de projet au principe de toute nomination de ce type.

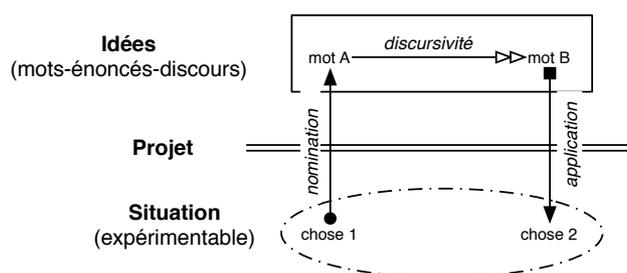
En cette acception de « la forme », analogue à l'étymologie grecque du terme, ce mot devient quasi-synonyme de celui d'*idée*.

Voir ici le *Vocabulaire européen des philosophies*<sup>a</sup> : le mot grec *eidos* se traduit par *idée* lorsqu'il opère par opposition au mot *eidôlon* (*image*) ou par *forme* lorsqu'il opère par opposition au mot *hulê* (*matière*). Ainsi *forme-idée* (*eidos*) s'oppose à la fois à *image* (*eidôlon*) et à *matière* (*hulê*) - tout comme, en sorte, le symbolique s'oppose à l'imaginaire et au réel...

Soit, dans notre propre lexique, le diagramme suivant :



Au total, le processus de nomination noue trois instances : celle de la situation donnée, celle du projet subjectif, et celle des idées ou de la ligne :



Notre question est donc celle-ci : dans la situation concrète de Mai 68, qu'est-ce que le mot « révolution » est venu nommer c'est-à-dire formaliser ?

Pour prendre mesure de l'écart qui nous sépare aujourd'hui de la signification d'alors du mot *révolution*, revenons sur le moment précis où le rapport subjectif à ce signifiant a idéologiquement basculé. On peut, je pense, dater très précisément le point de bascule idéologique en l'année 1977, située entre 1976 (clôture de la Révolution culturelle chinoise<sup>b</sup>) et 1978 (début de la Révolution iranienne).

<sup>a</sup> sous la direction de Barbara Cassin ; Seuil – Le Robert

<sup>b</sup> Et, plus secondairement, enterrement de la Révolution portugaise des œillets...

#### 4. Michel Foucault

Michel Foucault, enquêteur attentif des événements iraniens depuis leur début <sup>a</sup>, va catalyser la nouvelle orientation idéologique (devenue aujourd'hui hégémonique) dans son bilan terminal « Inutile de se soulever ? » de mai 1979 <sup>b</sup>.

En substance, Foucault, face au soulèvement iranien, refuse de le reconnaître comme constituant à proprement parler une révolution :

*« Il ne s'agit pas d'un soulèvement spontané auquel manque une organisation politique. Ce n'est pas une révolution, au sens littéral du terme [...] : c'est l'insurrection d'hommes aux mains nues qui veulent soulever le poids formidable qui pèse sur chacun de nous ».* <sup>c</sup>

Foucault, en effet, ne retrouve pas dans ce soulèvement les traits distinctifs essentiels de ce que révolution veut dire :

*« Nous reconnaissons une révolution quand nous pouvons repérer deux dynamiques : l'une qui est celle des contradictions dans cette société, celle de la lutte des classes ou de grands affrontements sociaux. Ensuite, une dynamique politique, c'est-à-dire la présence d'une avant-garde, classe, parti ou idéologie politique, bref, un fer de lance qui entraîne avec lui toute la nation. Or il me semble que, dans ce qui se passe en Iran, on ne peut reconnaître aucune de ces deux dynamiques qui sont pour nous les signes distinctifs et les marques explicites d'un phénomène révolutionnaire. »* <sup>d</sup>

Point tout à fait notable : pour légitimer ces traits distinctifs, Foucault fait ici explicitement référence à la Révolution culturelle (qui opère donc ce faisant comme paradigme contemporain) :

*« La Révolution culturelle s'est bien présentée comme lutte entre certains éléments de la population et certains autres, certains éléments du Parti et certains autres, ou entre la population et le Parti, etc. Or, ce qui m'a frappé en Iran, c'est qu'il n'y pas de lutte entre différents éléments. »* <sup>e</sup>

Somme toute Foucault renvoie ainsi le soulèvement à l'histoire (« *Les soulèvements appartiennent à l'histoire.* ») <sup>f</sup>, le circonscrivant donc à des tâches « *en arrière de la politique* ». <sup>g</sup>.

On pourrait ici se dire : en soi, cette séparation entre soulèvements et révolutions - autant dire entre révoltes anti-étatiques et politiques proprement dites - n'est pas neuve ; elle constitue même le point de départ de toute pensée politique qui ne se tient pour la pure et simple émanation d'une « convergence des luttes ». Mais Foucault lui confère ici un tout nouveau statut, historiquement situé et politiquement contextualisé : c'est proprement l'échec de la Révolution culturelle (autant dire du dernier mouvement révolutionnaire de très grande ampleur et de véritable ambition politique) qui assigne désormais les soulèvements de masse à la simple fonction de « limiter un pouvoir infini » <sup>h</sup>.

La récente exposition *Soulèvements* de Georges Didi-Hubermann est venue, quarante ans plus tard, sceller le tour académique d'une telle orientation <sup>i</sup>.

Remarquons le tour propre qu'elle lui donne, lequel concerne directement notre projet *Hétérophonies/68* : si la masse des gens soulevés serait ainsi condamnée à livrer ses corps silen-

<sup>a</sup> Voir ses différents articles, commençant dès septembre 1978, dans le tome II de ses *Dits et écrits* (Quarto), pp. 662-794.

<sup>b</sup> Texte paru dans *Le Monde* (11- 12 mai 1979) – voir *Dits et écrits* (tome II) : texte n° 269 (pp. 790-794)

<sup>c</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 716

<sup>d</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 744

<sup>e</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 747

<sup>f</sup> Remarquons que cette séparation soulèvements-histoire/révolutions-politique s'accompagne d'un éloge du travail de François Furet, distinguant évolutions économiques et sociales à long terme et effervescence révolutionnaire de surface. (*Dits et écrits* - tome II - p. 745)

<sup>g</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 794

<sup>h</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 794

<sup>i</sup> Serait-ce trop dire que de la qualifier d'obscurantisme politique ?

cieux en gage ensanglanté de leurs désirs impuissants, ce serait alors aux poètes et aux artistes de venir relever le mutisme des corps martyrisés pour parler à leur place :

*« Les bras se sont levés, les bouches se sont exclamées. Maintenant il faut des mots, il faut des phrases pour le dire, le chanter, le penser, le discuter, l'imprimer, le transmettre. Voilà pourquoi les poètes se situent "en avant" de l'action elle-même ».*<sup>a</sup>

Cette esthétisation de la levée en masse, où les poètes et artistes se substitueraient aux militants désormais déconfits pour relever l'impuissance populaire en des « insurrections poétiques », constitue clairement aujourd'hui la voie de droite sur les tentatives de réarticuler arts et politiques.

Le tournant subjectif inscrit par Foucault (à échelle d'un « âge de la révolution » ouvert « depuis deux siècles » par la Révolution française<sup>b</sup>) se lit exemplairement dans la conception proprement mélancolique sous laquelle il va désormais inscrire l'ancien désir de révolution en épousant<sup>c</sup> « la question que Horckheimer posait autrefois, question naïve, et un peu fiévreuse : "Mais est-elle donc si désirable, cette révolution ?" »<sup>d</sup>

## 5. Désirs de révolution

Le « désir de révolution » n'est plus aujourd'hui ce qu'il pouvait être en 1968, lorsque les soulèvements politiques des Gardes rouges chinois, des étudiants-ouvriers français et italiens, de la jeunesse allemande et japonaise, des Noirs américains enflammaient les consciences.

S'il est vrai que notre question est aujourd'hui : reprendre ou non l'idée de révolution, son flambeau, son drapeau rouge, en quels sens entendre une telle « reprise » ?

Je propose de formaliser cette question en distinguant et articulant logiquement six dispositions subjectives possibles face à l'interrogation : faut-il réactiver le désir de révolution et en quel sens ?

- 1) Partons de la position foucauldienne : la clef subjective tient au fait que, l'objet « révolution » fût-il encore présentable de nos jours, le désir même de révolution s'est éteint. Appelons mélancolie cette extinction d'un vieux désir.
- 2) Distinguons cette disparition mélancolique du désir d'une nostalgie où cette fois un désir inentamé s'afflige de la disparition de son objet.
- 3) Complétons ces deux logiques par cette logique activiste qui n'ambitionne qu'à répéter l'irrépétable, prétendant indéfiniment substituer une nouvelle révolution à la série sans fin des révolutions avortées ou défaites.

Formalisons cela en notant

- « R » l'idée même de Révolution et « r » telle ou telle révolution concrète (un « objet » particulier venant matérialiser concrètement l'idée de Révolution) ;
- « d(R) » le désir de Révolution en question ;
- « ~ » une négation faible : celle qui consiste à constater une absence factuelle.

Notre question se formalise alors ainsi : quel tour prend aujourd'hui le désir de Révolution « d(R) » constitué à l'épreuve de l'ancienne révolution « r » : « d(R)/r » ?

- La nostalgie – désir maintenu « d(R) » face à une absence d'objet « ~r » – se formalise « d(R)/~r ».
- La mélancolie – désir effacé « ~d(R) » face à un objet répété « r' » – se formalise « ~d(R)/r' »
- L'activisme – désir imperturbable « d(R) » face à un objet indéfiniment répété « r<sub>n</sub> » – se formalise « d(R)/r<sub>n</sub> ».

<sup>a</sup> Programme de l'exposition.

<sup>b</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 791

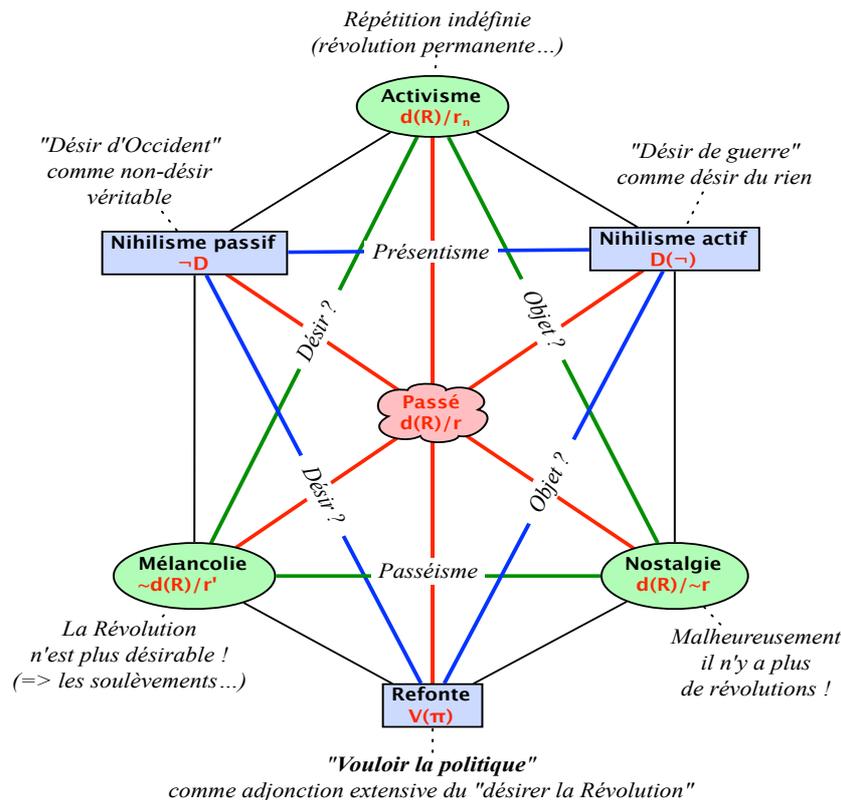
<sup>c</sup> *Dits et écrits* (tome II), p. 791

<sup>d</sup> Bernard-Henri Levy se réjouira bien sûr (*L'esprit du judaïsme*, p. 176) de cette confiance faite par Foucault à cette époque : « Vous le savez bien, c'est la désirabilité même de la révolution qui fait aujourd'hui problème ».

Reste alors à inscrire trois types de subjectivation venant logiquement compléter nos trois premières. Mobilisons pour ce faire une négation forte – qu'on formalisera ainsi «  $\neg$  » – et qui désigne cette fois un véritable refus, non plus un constat attristé. On obtient :

- un nihilisme passif qui vient raturer tout désir possible (« on ne peut plus rien vouloir ») qu'on formalisera «  $\neg D$  » ;
- un nihilisme actif qui soutient qu'on ne saurait plus vouloir que la négation : «  $D(\neg)$  » ;
- enfin – last but not least – cette position qui ambitionne cette fois de refondre politiquement le désir de Révolution en relançant le projet politique au point même où la dernière véritable révolution – la Révolution culturelle – nous l'a légué. Formalisons ce « vouloir la politique » de la manière suivante : «  $V(\pi)$  ».

Nous pouvons diagrammatiser ce carrefour subjectif au moyen de l'hexagone logique des oppositions suivant :



#### Légende

$d$  = désirer |  $V$  = vouloir

$R, r \dots$  =  $R(r)$ évolution |  $\pi$  = Politique

$\sim$  = négation faible (constat de perte)

$\neg$  = négation forte (refus volontaire)

$d(R)/r$  = désir (de Révolution) en présence de l'objet révolution «  $r$  »

$d(R)/\sim r$  = désir (de Révolution) alors que l'objet révolution «  $r$  » est perdu

$\sim d(R)/r'$  = désir éteint qui se révèle en présence d'un objet répété (la révolution «  $r'$  »<sup>a</sup>)

$d(R)/r_n$  = désir (de Révolution) en quête d'un objet indéfiniment répétable (la révolution «  $r_n$  »<sup>b</sup>)

$\neg D$  = refus de tout désir

$D(\neg)$  = désir du Refus comme tel (comme seul « objet »)

$V(\pi)$  = vouloir la Politique (comme extension d'un « désirer la Révolution »)

Foucault nous lègue ainsi la question : après l'échec des problématiques révolutionnaires successivement à l'œuvre de 1848<sup>a</sup> à 1976, les soulèvements sont-ils condamnés à cette impuissance

<sup>a</sup> Songeons, par exemple, aux « révolutions de couleur » pro-capitalistes dans les ex-pays de l'Est...

<sup>b</sup> variante ininterrompue : la « révolution permanente »...

mélancolique qui met d'autant plus fin au labeur politique persévérant qu'elle déguise son renoncement en impuissance de toute révolution face à de supposés attributs « infinis » du pouvoir ?

Il est clair que nous avons jusqu'ici employé le qualificatif « révolutionnaire » en des sens très variés entre lesquels il nous faut maintenant décider comment nous orienter.

Conformément à la méthode particulière de notre projet *Hétérophonies/68*, faisons-le d'abord en nous éclairant, s'il se peut, de l'emploi du mot « révolution » dans la musique du XX<sup>e</sup> siècle.

## 6. Révolutions musicales

Je me contenterai ici d'une coupe symptomale, sans nous engager dans de plus vastes recensions du terme en matière de musique.

Je partirai d'un livre de musicologie, paru en 1979 : *Révolutions musicales. La musique contemporaine depuis 1945* de Dominique et Jean-Yves Bosseur aux éditions Le Sycomore.

Ce livre recense – noter le pluriel – les très nombreuses « révolutions musicales » dont la musique dite contemporaine (celle qui suit l'après-guerre) a été l'objet en seulement trente ans d'existence. Vingt chapitres égrènent ainsi les bouleversements d'ensemble dont la musique a été le lieu : en matière d'écriture et de notations, d'instruments et d'exécutions, de réception et d'écoute, de matériaux sonores et de logiques compositionnelles, de catégories réflexives et de lieux de présentation, d'élargissement des pratiques musicales et d'interactions avec le non-musical, etc. Le foisonnement et l'effervescence semblent alors sans limites.

Rouvrant aujourd'hui cet ouvrage, le lecteur se trouve plongé dans le même étonnement émerveillé que le lecteur replongeant dans les archives de Mai 68 ou réexaminant le foisonnement intellectuel dans la jeune Russie léniniste des années 20.

À proprement parler, notre enjeu n'est pas ici d'ordre strictement musical. Je le rappelle : il est seulement d'éclairer, si possible, la notion de révolution par son usage à propos du monde-*Musique*.

À ce titre, et sans trop nous encombrer ici de développements plus spécifiques, on peut relever que la pluralité des révolutions musicales n'est pas qu'une pluralité d'objets<sup>b</sup> mais qu'on peut également y discerner, dès les premières pages du livre, une pluralité de types<sup>c</sup> : plus précisément trois types de révolution musicale qui, pour simplifier, apparaissent successivement, dans l'histoire de la musique du XX<sup>e</sup> siècle, sous les noms emblématiques de Schoenberg, de Boulez et de Schaeffer.

1) Le premier type de révolution musicale est l'affaire en 1912 d'un Schoenberg pour lequel « l'atonalité dans le *Pierrot Lunaire* provenait moins d'un refus de la tonalité que de l'adjonction au sein du musical d'éléments comme le *Sprechgesang* qui trouble la conscience harmonique. »<sup>d</sup> La principale caractéristique de cette démarche, révolutionnaire en ce qu'elle « va aboutir au XX<sup>e</sup> siècle à la véritable explosion de la tonalité », se lit dans son refus explicite de « la négativité » suggérée par une nomination inappropriée<sup>e</sup> : cette révolution se veut essentiellement affirmative, tant dans ses buts (viser un « élargissement » de l'harmonie) que dans ses moyens (elle opère par « adjonction » du *Sprechgesang*).

<sup>a</sup> Datons de fin juin 1848 le tournant post-Révolution française où le signifiant « République » vient, en France, définitivement désigner la nouvelle figure d'un État colonial anti-ouvrier misant sur les intérêts corrompus d'une petite-bourgeoisie tampon.

<sup>b</sup> révolutions du rythme, du timbre, de l'harmonie, de l'écriture, de la composition, de l'écoute, du concert, de l'instrument, etc., etc.

<sup>c</sup> Le livre ne thématise pas cette pluralité de types que pourtant il suggère.

<sup>d</sup> p. 18

<sup>e</sup> Voir le fameux : « ma musique n'est pas atonale ; elle est simplement mal jouée ! »

Notons que cette orientation affirmative d'une voie révolutionnaire se retrouve également, selon ce livre <sup>a</sup>, dans le « modalisme » d'un Messiaen qui élargit l'harmonie en adjoignant ses « modes à transposition limitée » aux modes Majeur et mineur traditionnels.

Le nom du dernier Stravinsky peut être également joint aux deux précédents en ce que « le sérialisme y entre en dialogue avec les techniques les plus diverses » <sup>b</sup> si bien que « sa pensée musicale ne joue plus sur la négation des valeurs établies. » <sup>c</sup>

- 2) Le deuxième type de révolution musicale est celle du sérialisme intégral de 1952, qui, selon Boulez, vise à « éliminer toute trace d'héritage » pour « reconquérir une synthèse absolument nouvelle ». <sup>d</sup> Contrairement au type précédent, le premier geste de la révolution musicale est ici négatif : c'est la fameuse « table rase », seule à même de recomposer un nouveau monde – à cette époque, Boulez reprochera précisément à la révolution schoenbergienne de n'avoir pas été assez radicale puisqu'elle n'avait pas mis fin, par exemple, à l'ancienne dialectique de l'harmonie et de la mélodie.
- 3) Le troisième type de révolution musicale est celui qui s'affirme, au même moment que le précédent, sous la forme de la musique concrète (Pierre Schaeffer) qui ambitionne de rétablir un contact direct qui court-circuite l'ancienne notation musicale <sup>e</sup> : « *Comment passe-t-on du sonore au musical ? Sonore, c'est ce que je perçois ; musical, c'est déjà un jugement de valeur. L'objet est sonore avant d'être musical.* » <sup>f</sup> Le principe du bouleversement est ici de quitter le terrain convenu du musical pour réinstaller le travail de composition sur ses bases sonores oubliées. La révolution procède ici d'une critique de l'état musical existant pour explorer un nouveau lieu possible de positivité : celui du sonore.

Ainsi la succession de la révolution (mal dite) « atonale » de Schoenberg, de la révolution sérielle de Boulez et de la révolution « acousmatique » de Schaeffer dessine trois types de révolution, types que nous privilégierons maintenant en raison de leur possible généralisation en dehors de la musique <sup>g</sup>.

## 7. Trois types de révolution

Si l'on appelle révolution d'une situation donnée son bouleversement global et radical, on conviendra de distinguer les trois types suivant de révolutions :

- le type (qu'on dira E) : révolution d'**E**xtension par adjonction (Schoenberg) ;
- le type (qu'on dira R) : révolution de **R**emplacement par destruction préalable (Boulez) ;
- le type (qu'on dira D) : révolution de **D**éplacement par abandon préalable (Schaeffer).

Dans le type E(xtension), on bouleverse la situation de départ en l'immergeant dans un univers considérablement plus vaste ; dans le type R(emplacement), on détruit la structuration de référence pour la remplacer par une tout autre ; dans le type D(éplacement), on abandonne la situation pour reconstruire ailleurs un nouveau monde.

Notons deux traits caractéristiques du domaine musical au cours du XX<sup>e</sup> siècle :

- ces trois types ont chronologiquement émergé dans l'ordre suivant : E-R-D. On verra que, dans le domaine politique, l'ordre chronologique est exactement inverse ;

---

<sup>a</sup> Le livre se réclame ici de Gisèle Brelet.

<sup>b</sup> p. 21

<sup>c</sup> p. 22

<sup>d</sup> p. 24-25

<sup>e</sup> p. 32

<sup>f</sup> p. 33

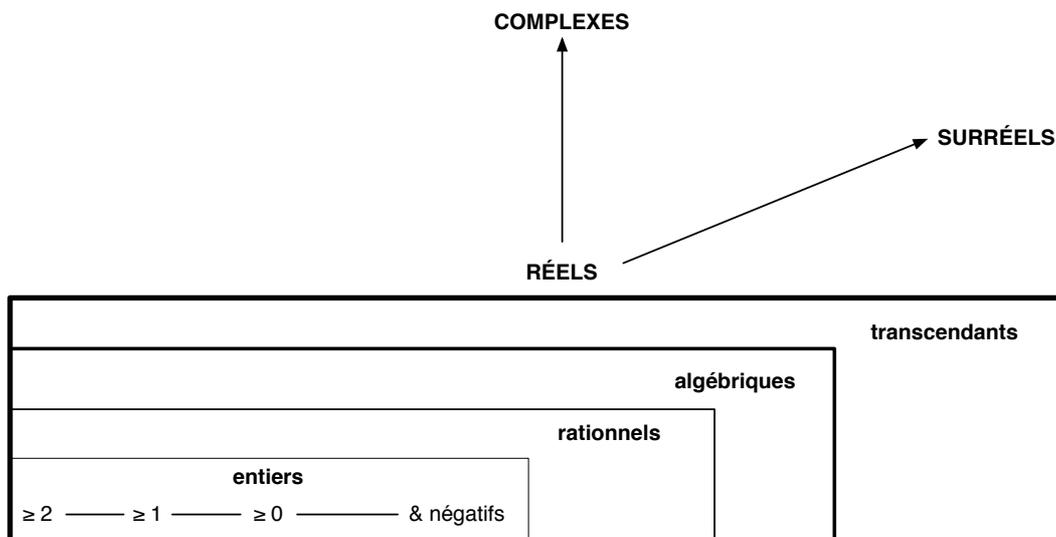
<sup>g</sup> Je prends ici telles quelles les caractérisations avancées par ce livre sans discuter en détail leur validité : ce qui m'intéresse présentement n'est pas la compréhension musicale de Schoenberg, Boulez ou Schaeffer (j'ai détaillé ma propre compréhension de leurs œuvres et de leurs intellectualités dans mes précédents livres) mais le dégagement des types de révolution musicale auxquels leurs noms propres est ici attaché.

- les trois types ont produit des révolutions plutôt juxtaposées, coexistant côte à côte, en sorte que la musique contemporaine se présente comme leur juxtaphonie, parfois leur cacophonie mais guère leur polyphonie.

On va maintenant examiner ce qu'il en est de ces trois types dans de tout autres domaines que musical.

## 8. Révolutions dans les nombres

L'arithmétique des nombres a connu une série impressionnante de « révolutions » par cumulation successive des nombres entiers aux nombres réels en passant par les nombres négatifs, les nombres rationnels, les nombres algébriques et finalement les nombres transcendants ; puis, selon une bifurcation des nombres réels aux nombres complexes ou aux nombres surréels.



Deux traits sont ici frappants :

- jusqu'à la bifurcation complexes/surréels, les révolutions sont cumulatives : chacune étend le domaine des nombres sans détruire les nombres antérieurement existants : ainsi par exemple le nombre 37 est-il bien un entier naturel, mais il est également un entier tout court, un rationnel <sup>a</sup>, un algébrique <sup>b</sup> et finalement un réel ;
- cette cumulation des extensions s'obtient par adjonctions successives : du nombre 1, puis du nombre 0, puis du signe « - », puis de la division, puis des classes d'équivalence fondées sur les polynômes à coefficients entiers, puis ultimement des coupures de Dedekind.

À partir de nombres réels, il faut par contre choisir : on révolutionne le domaine

- soit, pour les complexes, par adjonction du nombre  $i = \sqrt{-1}$  auquel cas on gagne la complétude algébrique <sup>c</sup> mais on perd l'existence d'un ordre total sur les nouveaux « nombres » ;
- soit, pour les surréels <sup>d</sup>, par adjonction du couple {ordinal, partie de cet ordinal} auquel cas on garde la propriété de l'ordre total mais on n'obtient pas la complétude algébrique propre aux complexes.

En résumé, les « révolutions » sont toutes de type E(xtension) mais elles procèdent d'adjonctions variées : adjonction d'éléments ( $\sqrt{2}$ ,  $i$ ) ou d'opérations (coupures, paires).

<sup>a</sup>  $37/1 = 74/2 = \dots$

<sup>b</sup> solution de l'équation  $(x-37=0)$

<sup>c</sup>  $n$  racines pour tout polynôme d'ordre  $n$

<sup>d</sup> Voir les ouvrages mathématiques de Conway et de Gonshor et le livre philosophique d'Alain Badiou : *Le Nombre et les nombres*

À l'exception des deux dernières (qui sont rivales – donc cacophoniques), toutes les précédentes coopèrent en une polyphonie numérique.

## 9. Révolution religieuse

Changeons complètement de domaine d'interprétation pour regarder ce qu'il en est en matière de révolution religieuse.

Prenons pour cela comme exemple la révolution que le christianisme a mise en œuvre au regard du judaïsme comme du paganisme.

On peut la décrire comme polyphonie simultanée de trois dimensions révolutionnaires :

- l'une de type E(xtension) par adjonction au judaïsme d'un Corps glorieux (celui du Christ ressuscité) qui étend la vie ordinaire du peuple de Dieu à une Vie de type nouveau (ne se mesurant plus à la mort mais à l'Esprit) ;
- l'autre de type D(éplacement) par abandon des rites antérieurs du judaïsme et déplacement vers de nouveaux (l'emblème en étant bien sûr l'abandon du Sabbat et la promotion du dimanche) ;
- la troisième de type R(emplacem)ent par destruction progressive des anciens temples païens et leur remplacement par des églises.

Bien sûr, ces trois dimensions n'ont pas la même importance : la prééminence décroît du type E au type R en passant par le type D.

On pressent cependant que le terme de « révolution » est ici d'importation et, en l'occurrence, n'a guère d'usage endogène.

Venons-en donc maintenant au domaine par excellence où ce terme a une longue histoire : celui des révolutions politiques.

## 10. Révolutions politiques

Si l'on continue d'entendre par *révolution* le bouleversement global et radical d'une situation, le terme de « révolution politique » peut alors nommer bien d'autres bouleversements que ceux qu'on a pris l'habitude de nommer ainsi (disons depuis le XVII<sup>e</sup> et la révolution anglaise de Cromwell).

À ce titre, je reconnaîtrais volontiers nos grands trois types dans la succession suivante de révolutions politiques :

1. les révolutions de type D(éplacement) dans les antiques révolutions d'esclaves ;
2. les révolutions de type R(emplacem)ent dans les révolutions modernes (exemplairement 1789, 1917) ;
3. le premier exemple, peut-être, de révolution de type E(extension) dans la Révolution culturelle chinoise.

Remarquons que notre hypothèse fait apparaître nos trois types dans l'ordre D-R-E exactement inverse de celui (E-R-D) qui a prévalu dans les révolutions musicales du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais bien sûr, le rapprochement formel entre ces deux domaines sous le signe qui est le nôtre (formalisation des types de bouleversement) ne peut que manquer les différences abyssales qui séparent nos deux « modèles », à commencer par la question de l'antagonisme (et donc celle de la désignation de l'ennemi) qui a tant d'importance en politique et qui n'en a guère en musique.

Examinons rapidement chacune de ces occurrences politiques.

### 11. Les révolutions contre l'esclavage

Le type D(éplacement) des révolutions a été prépondérant avant que la Révolution française ne vienne inventer son propre type.

C'est tout particulièrement le cas pendant toute l'époque esclavagiste : pendant trois millénaires au moins, les « révolutions » successives des esclaves <sup>a</sup> privilégient non pas le renversement de l'ordre esclavagiste établi <sup>b</sup> mais une libération par déplacement qui abandonne aux maîtres leurs territoires pour aller fonder ailleurs une nouvelle société.

Tel fut exemplairement le cas dans trois situations de référence : la libération de l'esclavage égyptien pour les Hébreux (XV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), la libération de l'esclavage romain dirigée par Spartacus (I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et la libération de l'esclavage portugais pour les « nègres marrons » du Palmares brésilien (XVII<sup>e</sup>) <sup>c</sup>. Dans chacun de ces cas, le soulèvement des esclaves engage un déplacement qui va déboucher sur l'installation en un nouveau territoire (en général jamais bien loin...) d'une nouvelle société pour les anciens esclaves : dans le Sinaï pour les Hébreux, sur les pentes du Vésuve puis face à la Sicile pour Spartacus, dans la Commune de Palmares pour les Noirs brésiliens.

Notons que ce type de révolution par déplacement plutôt que remplacement va perdurer bien au-delà de ces révolutions contre l'esclavage :

- par exemple on le retrouve, en un sens, à l'intérieur du christianisme même : dans le mouvement monastique qui, au IV<sup>e</sup> siècle, va refuser de s'ordonner au projet constantinien de chrétienté impériale et préférer se retirer dans des lieux isolés pour y fonder son ordre propre ;
- on le retrouve également, dans un tout autre contexte et beaucoup plus tard : au XIX<sup>e</sup> dans les phalanstères du fouriérisme, comme depuis dans les innombrables tentatives communautaires d'installer à l'écart du capitalisme de nouveaux lieux de vie collective.

Concernant ce type de révolution par déplacement, remarquons un point tout à fait capital qui fait prendre mesure de ses faiblesses intrinsèques : dans les trois cas mentionnés plus haut, le refus tenace de rester esclaves plus longtemps jusqu'au combat à mort (« Vivre libre ou mourir ! ») n'a nullement conduit les concernés à affirmer l'idée politique émancipatrice d'une abolition de l'esclavage ! L'idée proprement politique d'abolition de l'esclavage n'apparaîtra ainsi que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> <sup>d</sup>. Ainsi, pendant trois millénaires au moins, les insurrections, soulèvements, révoltes et révolutions contre l'esclavage affirmeront le refus d'un certain nombre d'esclaves de le rester plus longtemps mais ne déboucheront pas pour autant sur l'affirmation d'un principe politique général : l'abolition de l'esclavage comme tel – la « révolution » contre un esclavage donné ne se transforme pas d'elle-même en révolution contre l'esclavagisme. Et comment en effet ne pas comprendre l'abîme qui sépare la révolution pratique et spontanée de l'idée politique universelle, laquelle présuppose la capacité d'imaginer un autre ordre du monde, radicalement privé de tout esclavage.

Plus grave encore, mais conséquence somme toute du point qui précède : force est de constater, dans nos trois cas, que les anciens esclaves après s'être émancipés n'ont pas tous refusé de devenir esclavagistes ! <sup>e</sup> On apprend ainsi avec consternation que la Commune de Palmares disposait d'un certain nombre d'esclaves domestiques travaillant les champs pendant que les émancipés se consacraient au combat contre les Portugais, que les rangs des troupes de Spartacus comportaient

---

<sup>a</sup> Olivier Grenouilleau, dans *La révolution abolitionniste* (Gallimard, 2017), nous rappelle que « *jamais l'esclavage n'est allé de soi* » et qu'il faut donc « *se démarquer du présupposé de son acceptation universelle et passive* » (p. 9). « *Les esclaves ont toujours lutté contre la traite et l'esclavage.* » (p. 17)

<sup>b</sup> « *Ce n'est qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que des hommes se sont élevés afin non de réformer [l'esclavage] ou de l'"humaniser", mais de l'abolir.* » Olivier Grenouilleau.

<sup>c</sup> Voir le petit livre de Benjamin Péret *La Commune des Palmares* aux éditions Syllepse (1999)

<sup>d</sup> Suggérons provisoirement que cette affirmation émerge à la confluence de trois sources : le développement d'un capitalisme (dont la Grande-Bretagne prend la tête) qui mise sur le salariat, l'idéologie libératrice des Lumières, les événements politiques des Révolutions française et haïtienne.

<sup>e</sup> Comme le précise Grenouilleau, personne n'imaginant que l'esclavage pourrait un jour disparaître, l'infâme institution restait légitime et toute critique, dénonciation, tentative d'accommodement, proposition d'humanisation, casuistique sans fin n'aboutissait qu'à justifier l'injustifiable.

de même certains esclaves domestiques et que les Hébreux ont dès le Sinaï minutieusement codifié, sous l'autorité même de Moïse, leur nouveau droit à exploiter leurs propres esclaves ! Bien sûr, ces nouvelles pratiques d'esclavagistes divisaient les rangs des anciens esclaves – concernant les Hébreux, on sait par exemple que les Esséniens ont quant à eux vigoureusement refusé de manger du pain de l'esclavage<sup>a</sup>, mais un tel refus ne débouchait pas sur l'affirmation d'une abolition de l'esclavage ; il se cantonnait à la simple et digne prescription : « En ce qui me concerne, je ne réduirai personne en esclavage ! »<sup>b</sup>.

C'est dire les limites intrinsèques à ce type de révolution : le déplacement reste compatible avec un déplacement de l'oppression, tels les Anglais du Nouveau Monde engageant la Révolution américaine sous le cri : « Nous ne voulons pas être traités comme des nègres ! »<sup>c</sup>. Déplacer peut facilement signifier : ne pas vraiment affronter le problème politique, déplacer une difficulté non radicalement résolue : ici, le déplacement devient un retranchement plutôt qu'un bouleversement.

## 12. Les révolutions de destruction-remplacement

Notre type R, apparu bien plus tard et dans un tout autre contexte (encore que la Révolution haïtienne de Toussaint-Louverture fasse la jonction), assure une tout autre radicalité du bouleversement.

C'est le type qui domine aujourd'hui encore les représentations de la révolution, de la Révolution française aux Révolutions anticoloniales en passant par la Commune de Paris, la Révolution russe d'octobre 1917<sup>d</sup>, disons dans « l'ère des révolutions »<sup>e</sup>.

Notons cependant de profondes disparités entre elles, exemplairement entre la Révolution française (révolution bourgeoise menée contre le féodalisme qui détruit l'État monarchique et construit un État républicain de type nouveau) et la Révolution bolchévique (révolution prolétarienne menée contre le capitalisme qui détruit l'État bourgeois et construit un État socialiste de type nouveau).

Nous y reviendrons quand nous examinerons le rôle joué par l'idée de liberté dans les différentes figures révolutionnaires.

## 13. La Révolution culturelle, un nouveau type

Par contre le type E(extension) ne semble pas disposer d'une révolution politique paradigmatique.

L'orientation de travail ici proposée<sup>f</sup> est de réexaminer la Révolution culturelle sous l'hypothèse qu'elle constituerait un tel type de révolution par adjonction-extension.

Le caractère extensif de cette révolution s'est précisément formulé par l'ajout de l'épithète « culturelle ». L'adjonction, au principe de cette extension, consistait en cette « ligne de masse »<sup>a</sup> que

---

<sup>a</sup> Ils affirmaient clairement (voir Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe) que pour eux, un ancien esclave ne saurait devenir esclavagiste et cette seule affirmation suffisait à les distinguer des autres groupes religieux...

<sup>b</sup> Notons, à ce titre, l'absence d'un commandement de cette nature – il aurait été le onzième - dans les tables de la Loi, absence qui s'avère ainsi motivée dans le quatrième commandement : « Tu ne travailleras pas le jour du Sabbat et tu ne feras pas travailler ce jour-là ni tes bêtes ni *tes esclaves*. Tu te souviendras ainsi que tu as été en esclavage et que ton Dieu t'en a délivré. » (*Deutéronome 5*, 14-15)

<sup>c</sup> Domenico Losurdo : *Contre-histoire du libéralisme* - La découverte / Poche (p. 62, 125, 336)

<sup>d</sup> Voir la dernière séquence de la Révolution chinoise de 1949 – nous verrons que, dans son ensemble, celle-ci est plus « polyphonique »...

<sup>e</sup> Grenouilleau (p. 465)

<sup>f</sup> Redisons-le : il s'agit ici de formuler des hypothèses de travail et d'enquête sur Mai 68 et sur la Révolution culturelle à horizon de la semaine prévue dans un an.

Mao n'a eu de cesse de promouvoir en sorte précisément d'étendre la politique révolutionnaire aux larges masses du pays.

Noter que cette conception « extensive » (« culturelle ») de la révolution s'accompagne de l'idée qu'il s'agit là d'une série de révolutions (Mao-Tse-Toung a très vite soutenu qu'il faudrait de très nombreuses révolutions culturelles successives), non d'une seule – en ce sens, la question devient très différente de celle qui était posée en 1794 par Saint-Just à la Révolution française : se relancer ou rester « glacée »...

Le type Extensif de la révolution suggère donc un processus répété et par étapes (qui n'est donc pas exactement « la révolution permanente » de Che Guevara) qui s'accorde à l'idée que le communisme est le nom d'un chemin politique sans fin plutôt que celui d'une cible stable – trait distinctif qui, au demeurant, consonne avec ce que nous avons pu constater dans les nombres : des révolutions successives en extension répétée et par étapes...

#### 14. Hétérophonie politique

Au total, dans l'espace propre de la politique, nos trois types de révolutions sont à la fois en rapports de rivalité cacophonique (rivalité entre orientations concurrentes au sein d'une même situation politique), de juxtaposition indifférente (lorsque les types concernent des situations elles-mêmes sans rapports immédiats), voire de coopération polyphonique (comme cela semble le cas, à premier examen, dans la très longue révolution chinoise 1927-1949 : celle-ci articule en effet une séquence de déplacement – la « longue marche » 1934-1935 -, une séquence révolutionnaire classique de remplacement - la prise du pouvoir de 1949 – et surtout ce qui constitua l'originalité de la voie révolutionnaire maoïste : l'adjonction de nouvelles modalités d'organisation et de pouvoir étendant le processus révolutionnaire de l'insurrection urbaine aux zones libérées des campagnes).

L'hétérophonie entre les trois types de révolutions politiques se joue en particulier dans les questions, décisives en politique, du discernement de l'ennemi et de la pratique de l'antagonisme, questions qui distinguent radicalement révolutions politiques et révolutions musicales ou numériques, et questions sur lesquelles nos trois types de révolution tendent à se partager.

#### 15. Antagonisme et ennemi

La révolution par Déplacement s'initie d'un ennemi clairement discerné (dans le cas précédemment examiné : les esclavagistes auxquels les gens concernés ont à faire) ; l'antagonisme qui en procède est essentiellement d'évitement : l'incompatibilité absolue tente de se traiter par création d'un espace dissocié (avant que la guerre, dans laquelle l'ennemi esclavagiste a toujours stratégiquement l'initiative, ne vienne imposer un antagonisme classique visant à la destruction des forces ennemies) ; en ceci, le type D de révolution se distingue radicalement de la première révolution chinoise créant ses zones libérées pour encercler les villes par les campagnes...

On peut alors indexer ce cas D à trois traits caractéristiques :

1. la constitution des camps antagonistes (esclavagistes/esclaves) préexiste à la révolution ;
2. la révolution est ce qui prend acte de cet antagonisme pour le traiter, via un déplacement, par une séparation radicale et globale qui crée un nouvel espace indépendant ;
3. l'ennemi a l'initiative stratégique d'une guerre visant à la destruction de ce nouvel espace.

Comme on peut facilement le voir, le camp révolutionnaire n'a ici l'initiative que dans le deuxième temps - initiative de type tactique - quand l'ennemi a, d'un bout à l'autre, le monopole de l'initiative stratégique.

---

<sup>a</sup> Le chapitre XI du *Petit livre rouge* est consacré à cette « ligne de masse », juste avant le chapitre XII consacré au « travail politique ». Notons que ce chapitre est fait de citations toutes bien antérieures (de 1327 à 1955) : c'est dire que cette ligne de masse, caractéristique de la politique maoïste, constitue un opérateur d'adjonction bien avant la Révolution culturelle de 1966.

La révolution par Remplacement bouleverse cette logique : elle se caractérise par le fait que cette fois l'initiative stratégique est de part en part du côté de la Révolution.

1. Son premier temps repose sur une constitution des camps par identification de l'ennemi de classe. Ici à proprement parler, les camps politiques ne préexistent pas<sup>a</sup> et ils vont être constitués à partir d'une constitution politique de l'ennemi : le camp du peuple se caractérisera ici comme l'ensemble de ceux qui se dressent contre le camp de l'ennemi bourgeois.
2. La révolution prend l'initiative tactique (insurrection) et stratégique (engager un antagonisme de longue durée) d'une destruction des forces étatiques de l'ennemi pour installer son propre pouvoir d'État.
3. La guerre de longue durée qui en découle se présente, du côté des révolutionnaires, comme une guerre de défense stratégique.

Le troisième type de Révolution (par Extension) a pour caractéristique, me semble-t-il (il s'agit ici, on l'aura compris, d'hypothèses de travail et d'enquête), de ne pas s'initier par une identification de l'ennemi : on le voit clairement dans la Révolution culturelle chinoise [RCC] puisque tout le monde y brandit le même drapeau rouge et que les deux camps... ont le même Parti ! D'où que la dynamique soit ici qualitativement différente : la constitution des camps passe désormais par celle d'un camp révolutionnaire du peuple, l'ennemi pouvant à partir de là être identifié comme l'ensemble de ceux qui s'opposent à ce processus révolutionnaire. En quelque sorte, l'identification des camps est remise sur ses pieds : ceux des larges masses et du plus grand nombre qui « aspirent à la révolution ».

Le type spécifique de pratiques antagonistes qui en découle est, pour le moment, non clarifié : on sait combien cette dimension antagonique de la RCC a posé d'infinis problèmes dont les réactionnaires de tout acabit aujourd'hui se targuent pour déqualifier définitivement ce type de révolution. Mais, somme toute, n'est-il pas tout à fait normal que la première révolution de ce type n'ait pas plus su diriger ses nouvelles formes d'antagonisme que la Commune de Paris, la première également dans le précédent type (R), n'a su diriger les siennes propres ?

Tenons-nous en ici à ces premières pistes de travail et voyons maintenant comment cette hétérophonie de points de vue révolutionnaires s'est déployée au cours du soulèvement de Mai 68<sup>b</sup>.

## 16. Des rapports originaux à la révolution en Mai 68

Repartons de notre étonnement premier : comment se fait-il que le mouvement de Mai 68 a unanimement brandi le drapeau de la Révolution lors même qu'il ne s'en est jamais véritablement pris au pouvoir d'État comme tel ?

On ne saurait ici nous contenter des deux réponses stéréotypées, opposées mais complémentaires :

- c'est parce que Mai 68 a politiquement échoué, en raison même de sa logorrhée révolutionnariste ;
- c'est parce que, par-delà sa logorrhée révolutionnariste, Mai a réussi... sa révolution sociale !

Dans un cas, Mai 68 aurait échoué en raison d'une révolution politiquement trop haut placée ; et, dans le second, Mai 68 aurait réussi en raison d'une révolution politiquement trop bas placée.

Je propose plutôt de nourrir notre étonnement rétrospectif des cinq traits suivants de 68 :

1. Un très large mouvement se disait alors *révolutionnaire* lors même qu'aucun Parti constitué ne se réclamait d'une quelconque révolution.
2. Se déclarer *révolutionnaire* ne conduisait nullement à se focaliser sur une hypothétique prise

<sup>a</sup> Il y a certes des camps sociaux mais l'enjeu est précisément de constituer, sur cette base et de manière non mécaniste, des camps proprement politiques : ceux qui vont être acteurs de la dite révolution.

<sup>b</sup> Je renvoie à l'annexe des *Variations sur l'idée d'hétérophonie* l'examen des autres dimensions hétérophoniques du soulèvement de Mai 68.

de pouvoir à quelque échelle que ce soit. Se déclarer *révolutionnaire* se mesurait plutôt à la détermination politique de bouleverser radicalement les rapports idéologiques et pratiques entre groupes sociaux comme entre individus.

3. Se dire *révolutionnaire*, c'était assumer une autonomie (relative) des prises de position politiques par rapport aux déterminations sociales ; c'était assumer que les idées politiques sur une situation donnée ne découlent nullement de son infrastructure économique et sociale.
4. À ces trois titres (révolution engagée par des mouvements de masse plutôt que par un Parti dirigeant, révolution centrée sur le nouage d'un camp du peuple autour de ses alliances internes plutôt qu'insurrection armée à l'assaut du Pouvoir d'État, révolution des idées et des conceptions politiques avant de l'être dans les pratiques sociales), la Révolution dont se réclamaient les révolutionnaires de l'époque nécessitait une qualification nouvelle (comme en témoigne la diversité des épithètes alors avancées : « r. *culturelle* », « r. *permanente* », « r. *dans la révolution* »...).
5. Enfin, les nécessaires divisions politiques du soulèvement se développaient à l'abri du mot *Révolution* dont tout le monde se réclamait (comme tout le monde en Chine agitait le même drapeau rouge) plutôt qu'entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires déclarés. L'opposition à la révolution ne prenait plus la forme d'une ligne de front clairement tracée mais passait par une corruption insidieuse, misant sur la lassitude et le découragement, prêchant le réalisme résigné contre l'impossible utopie (d'où qu'elle se soit dite, dans le lexique de l'époque, l'opposition des « révisionnistes »).

Ces traits sont une invitation à rouvrir la question 68 dans la perspective de notre semaine en 2018.

Mais examinons un instant ce qu'il en a été de nos trois types de révolution à l'intérieur du mouvement.

### **17. Les trois types de révolution en 68**

À parcourir rapidement le maelstrom des subjectivités au cours des mois de mai et juin 68, on peut aisément reconnaître nos trois types de subjectivité révolutionnaire :

- la conception de la révolution par abandon-déplacement a été active dans la jeunesse urbaine pour ensuite produire les innombrables communautés alternatives retranchées à la campagne (exemplairement au Larzac) ;
- la conception de la révolution par destruction-remplacement correspond aux subjectivités « gauchistes » (autant dire fantoches) qui prônaient ce grand soir qui, de Charléty (27 mai 1968) au 10 mai 1981 (élection de Mitterrand), a été indéfiniment reporté aux lendemains qui chantent ;
- je soutiendrai que la conception de la révolution par adjonction-extension a été à l'œuvre chez tous ceux qui considéraient non pas qu'une Révolution de type R était alors à l'ordre du jour mais que 68 inaugurait en France l'impératif d'une politique révolutionnaire de type nouveau : seule l'adjonction d'un « parti de type nouveau » pourrait étendre la politique révolutionnaire à une échelle de masse.

On pressent l'hétérophonie latente de ces trois orientations : on retrouve en effet dans ce bouquet une évidente rivalité cacophonique, parfois une juxtaposition indifférente mais également une certaine polyphonie entre thèmes partagés.

### **18. Quatre hypothèses**

Pour prolonger cette enquête sur l'idée de révolution en Mai 68, j'avancerai pour terminer quatre hypothèses sur la figure de la révolution en 68, hypothèses qui pourraient orienter notre travail à horizon de la semaine prévue l'année prochaine.

Hypothèse 1 - En 68, la référence à la Révolution française a été quasi inexistante dans le mouvement révolutionnaire.

Autrement dit, pour 68, la Révolution française ne faisait plus paradigme.

Remarquons combien, depuis que le signifiant *République* est revenu en force dans la problématique parlementaire, la Révolution française est remise en avant par certains <sup>a</sup> comme repère pour notre temps... <sup>b</sup>

Hypothèse 2 – La notion de liberté a connu son chant du cygne révolutionnaire en 68.

D'un côté, Mai 68 est une singularité idéologico-politique au sens où elle rend momentanément indistinguables liberté et égalité, ces contraires traditionnels : ainsi, 68 peut tout aussi légitimement être présenté comme paradigme de la liberté ou comme paradigme de l'égalité.

Mais d'un autre côté, après cet hapax, la liberté va massivement devenir un pur élément de désorientation et un massif signifiant d'oppression <sup>c</sup>.

Autant dire que Mai 68 a peut-être constitué le dernier feu d'une conception émancipatrice de la liberté. Ce qui expliquerait d'ailleurs que les tentatives pour restaurer une supposée valeur émancipatrice de cette notion, aujourd'hui entièrement corrompue par son usage capitaliste et libéral, s'argumente d'une pseudo-réactivation de la Révolution française, faisant alors joyeusement l'impasse sur l'irréversible tournant colonial et anti-ouvrier de la République française depuis fin juin 1848 <sup>d</sup> comme sur les nouveaux types de révolution intervenus depuis 1789 !

Hypothèse 3 – 68, en ne s'inscrivant pas nettement dans le type R(emplacement) de la révolution, rechercher, obscurément, à dépasser ce type.

Hypothèse 4 – Mai 68 a été politiquement contemporain de la Révolution culturelle en trois de ses soucis (au moins) : distancer la notion de révolution d'une centration sur le pouvoir d'État, étendre cette notion à une pratique politique qui concerne le plus grand nombre et soutenir qu'il n'y a pas de révolution sans mouvement révolutionnaire.

\*\*\*

---

<sup>a</sup> Lire la révolution de Jean-Claude Milner, *La Révolution française n'est pas un mythe* de Sophie Wah-nich...

<sup>b</sup> Et ne voilà-t-il pas que Macron initie son OPA sur l'Élysée avec un livre titré *Révolution* ?

<sup>c</sup> Voir ici l'annexe consacrée à la notion de liberté et, en particulier, le travail du philosophe Frank Ruda.

<sup>d</sup> voir plus haut

## Annexe sur l'idée de liberté

### Liberté de type nouveau ?

On sait l'importance du combat idéologique moderne autour de la notion de liberté (voir sa vivacité particulière concernant le bilan de Mai 68).

Trois citations pour en attester.

1) L'une de 1790 où le conservateur libéral anglais Edmund Burke <sup>a</sup> soutient qu'en matière de liberté, tout a été déjà dit depuis longtemps et que plus rien n'est à inventer <sup>b</sup> :

<p>Atheists are not our preachers; madmen are not our lawgivers. We know that we have made no discoveries, and <b>we think that no discoveries are to be made</b> in morality, nor many in the great principles of government, nor <b>in the ideas of liberty</b>, which were understood long before we were born, altogether as well as they will be after the grace has heaped its mold upon our presumption and the silent tomb shall have imposed its law on our pert loquacity.</p>	<p>Les athées ne sont pas nos prédicateurs ; les fous ne sont pas nos législateurs. Nous savons que nous n'avons fait aucune découverte, et <b>nous pensons qu'il n'y a pas de découvertes à faire</b> en matière morale, pas plus concernant les grands principes de gouvernement que <b>concernant les idées de liberté</b>, lesquelles étaient comprises bien avant que nous fussions nés, et qui le resteront bien après que la terre se sera refermée sur notre présomption et que le silence de la tombe aura mis fin à notre impudent verbiage.</p>
--	--

2) L'autre, récente, d'Alain Badiou où il déplore que le communisme n'ait su, jusqu'à présent, inventer sa propre notion de liberté <sup>c</sup> :

« *Le communisme devait normalement proposer une définition spécifique de la liberté capable de rivaliser avec ce que le capitalisme proposait sous le nom de libéralisme. Mais il ne l'a pas fait.* » <sup>d</sup>

3) La troisième du philosophe allemand Frank Ruda <sup>e</sup> qui, constatant qu'« *aujourd'hui la liberté est devenue un signifiant d'oppression* », prône un « *fatalisme, le pur fatalisme en vue d'abolir le signifiant liberté devenu un signifiant répressif de désorientation* ».

Précisons son propos.

- Cet usage oppressif du signifiant *liberté* repose sur une compréhension de celle-ci comme une capacité aristotélicienne que l'on aurait, naturellement à notre disposition : la capacité de choisir, au principe de la fameuse « liberté de choix », du « libre-arbitre » érasmien <sup>f</sup> ;
- Assumer ce type de « fatalisme » n'est pas une fin en soi : ce n'est que le « prérequis nécessaire » pour pouvoir espérer fonder une toute nouvelle conception de la liberté où celle-ci serait à atteindre (et non plus une capacité toujours déjà donnée à chacun) ;
- En attendant, un tel fatalisme (que l'auteur thématise comme « comique » <sup>g</sup>) vise à dispenser une « morale provisoire », le temps qu'une autre forme de liberté n'ait (événementiel-

<sup>a</sup> *Réflexions sur la Révolution en France*

<sup>b</sup> Somme toute, il en va pour lui de la liberté comme il en va, au même moment, de la logique pour Kant : « Ce qu'il faut admirer en [la logique], c'est que, jusqu'à présent, elle n'a pu faire aucun pas en avant [depuis Aristote] et que, par conséquent, selon toute apparence, elle semble close et achevée. » (1787 – Préface de la seconde édition de la *Critique de la raison pure*).

<sup>c</sup> Rappelons que Lacan, en réponse à une question posée par une journaliste belge, disait qu'il ne savait pas ce que c'était.

<sup>d</sup> *Un parcours grec*

<sup>e</sup> *Abolishing Freedom* (2016)

<sup>f</sup> auquel Luther opposait d'ailleurs « le serf-arbitre »...

<sup>g</sup> le différenciant ainsi du fatalisme tragique, existentialiste ou nihiliste

lement ?) émergé. <sup>a</sup>

La notion d'hétérophonie ne pourrait-elle nous mettre sur la voie d'une liberté de type nouveau ? Quelques premières suggestions.

### Caractéristiques de la liberté libérale

La notion bourgeoise de *liberté* se caractérise selon Marx de deux façons :

1. Elle se définit négativement, non pas affirmativement.
2. Elle se définit par la négation spécifique du rapport de l'individu à ses semblables.

Ainsi Marx écrit-il ceci en 1843 <sup>b</sup> :

*« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »* (Déclaration des droits de l'homme de 1791). *Le droit humain à la liberté n'est donc pas fondé sur la relation de l'homme d'avec l'homme, mais au contraire sur la séparation de l'homme d'avec l'homme. Il est le droit à cette séparation, le droit de l'individu limité, limité à lui-même. À chaque homme, cette liberté individuelle fait trouver en l'autre homme, non la réalisation, mais au contraire la limite de sa liberté.*

*L'égalité, prise ici dans sa signification apolitique, n'est que l'égalité de la liberté décrite plus haut, à savoir que chaque homme est considéré de façon équivalente comme une telle monade reposant sur elle-même.*

*Aucun des droits dits de l'homme ne dépasse donc l'homme égoïste, c'est-à-dire un individu replié sur lui-même, sur son intérêt privé et son bon plaisir privé, et séparé de la communauté. Loin qu'en eux l'homme soit conçu comme un être générique, la vie générique, la société apparaît au contraire comme un cadre extérieur aux individus, comme une limitation de leur autonomie primitive.*

*C'est seulement une fois que l'homme réel et individuel est devenu un être générique – c'est seulement quand l'homme a reconnu et organisé ses « forces propres » comme forces sociales, et par suite ne sépare plus de soi la force sociale sous la forme de la force politique – c'est alors seulement que l'émancipation humaine est consommée.*

La liberté ainsi conçue n'est donc pas le pouvoir de l'individu d'entrer en rapport coopératif avec ses semblables mais tout au contraire celui de s'en isoler. Loin de trouver en autrui son point de départ, la liberté ainsi conçue trouve en lui sa limite. En ne sachant qu'éviter de faire du mal à autrui, cette liberté se caractérise par une double négation (« ne pas faire de mal ») plutôt qu'affirmativement – et même doublement affirmativement : comme capacité à faire avec autrui du bien. Corrélativement, l'égalité qui s'apparie à cette liberté négative est elle aussi doublement négative : c'est l'égalité d'un partage d'impuissance entre isolats.

À cela, il convient d'opposer l'idée d'une liberté comme capacité proprement collective à l'affirmation d'une humanité qui sera alors générique.

### Quatre caractéristiques d'une liberté de type nouveau ?

D'où ces quatre points, peut-être susceptibles de nous mettre sur la voie d'une liberté de type nouveau :

---

<sup>a</sup> Comme son auteur le reconnaît (p. 171), son « fatalisme comique » flirte avec le nihilisme actif. Pour s'en faire une idée, voici les principales maximes morales - provisoires ou par provision - qu'avance le livre :

- « Commence par attendre le pire ! »
- « Agis comme si tu n'existais pas ! »
- « Agis comme si tu n'étais pas libre ! »
- « Agis comme si tout était toujours déjà perdu ! »

Comment échapper alors à la fuite en avant suicidaire, celle par exemple du bourgeois français criant en 1851 « *Plutôt une fin effroyable qu'un effroi sans fin !* » (Marx, *Le 18 brumaire de L. Bonaparte*), rethématisée dans la Sorbonne de 68 par ce graffiti : « *Plutôt une fin effroyable qu'un effroi sans fin.* » C'est le testament policier de toute classe agonisante. » ? Frank Ruda ne nous l'indique guère...

<sup>b</sup> *Sur la question juive*

1. Une liberté de type nouveau doit être résolument affirmative : elle doit affirmer une puissance subjective singulière et non pas se caractériser négativement, fût-ce par double négation comme dans la définition libérale de la liberté par absence de contraintes.
2. Il n'y a de liberté que collective car la vraie liberté est la capacité d'entrer en rapport affirmatif, créateur, avec d'autres que soi : Robinson ne saurait être libre sur son île déserte !  
Corollaire - Pour autant qu'il y a une liberté individuelle de soi à soi, elle est alors relative au fait de se tenir comme étant à soi seul une foule, non un bloc (comme étant un individu plutôt qu'un individu) <sup>a</sup>.
3. La capacité affirmative du collectif s'attache à la possibilité du générique (c'est-à-dire la constitution d'un universel diagonalisant toute limitation identitaire) c'est-à-dire à la possibilité de se tenir à hauteur de l'humanité comme telle. <sup>b</sup>
4. À la lumière de l'hétérophonie, j'ajouterai alors le point décisif suivant : l'opérateur susceptible d'orienter le travail collectif vers l'universel humain (plutôt que vers la constitution identitaire d'une communauté restreinte) serait le droit donné à un écart intérieur.  
Corollaire – La liberté ne tiendrait pas (négativement) à une déliaison mais affirmativement à une liaison très spécifique : la liaison dynamique à un vide, un vide localisé susceptible, en se déplaçant, d'irriguer (le lien rousseauiste entre liberté et responsabilité n'a-t-il pas ce même type de fondement s'il est vrai que la libre responsabilité de ses actes repose sur le vide – non le plein substantiel – qui préside à ces actes et qui autorise qu'ils soient miens sans que je m'y réduise, qui permet que je m'en tienne pour responsable sans y « coller » et sans m'y identifier ?).

\*\*\*

---

<sup>a</sup> Voir Pascal : « *Toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement.* » ou Sartre : « *Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui.* »

<sup>b</sup> Peut-être qu'en ce point se joue une figure moderne de cette propriété classique de la liberté : elle indistincte activité et passivité (la liberté, aussi bien comme activité passive que comme passivité active). D'où la vague comme symbole de la liberté (Rancière)...

## ANNEXE : CHRONOLOGIE DE MAI 68

## Hétérophonie à quatre voix

1. Une révolte étudiante / un soulèvement (à échelle mondiale) de la jeunesse (étudiante et lycéenne) ⇒ « révolution » & « violence » = **Sorbonne** [1968]
2. Une grève ouvrière / une action générale (à échelle française) ouvrière (et salariée) : grèves sauvages & occupations d'usine = **Billancourt** [1967...]
3. Une idéologie libertaire / anarchisante = **Odéon** [1966...]
4. Une politique égalitaire / émancipatrice = **Flins** [1966-1976]

## Janvier-avril 1968

1968	Autres			International	Divers	Musique et autres arts
	des étudiants	des ouvriers	politique			
Janvier	8 janvier : Missoffe chahuté à Nanterre	17 janvier : Manif ouvrières à <b>Redon</b> 26 janvier : Bagarres à <b>Caen</b>	2 janvier : création du PCMLF	5 janvier : Début du « Printemps de Prague » 15 janvier : Au Japon, affrontements des Zengakuren contre la police <sup>a</sup> 23 janvier : arraisonnement du navire espion américain le <i>Pueblo</i> par les Nord-Coréens 27 janvier : fondation du parti travailliste israélien 31 janvier : « Offensive du Têt » par le FNL vietnamien <sup>b</sup>	17 janvier : fin de la convertibilité du dollar en or	8 janvier : fondation du Collectif <i>Change</i> (poésie) 12 janvier : conférence d'Adorno <sup>c</sup> au Collège de France (Paris) à laquelle assiste Paul Celan.
Février			<b>21 février : Journée anti-impérialiste</b>	17-18 février : Manifestations à Berlin contre la guerre du Vietnam	6-18 février : JO de Grenoble (Killy...)	Affaire Langlois (Cinémathèque) <i>Le Bal des vampires</i> de Roman Polansky
Mars	<b>22 mars</b> : Occupation à Nanterre <sup>d</sup>	18 mars : Affrontements à <b>Redon</b> avec la police	Création par l'JUC(ml) du MSLP (Mouvement de soutien aux luttes du <u>peuple</u> ) 30-31 mars (Paris) : Premier congrès des CVB	Chine : Après le « contre-courant de février », dernier épisode de la GRCP... <sup>e 1</sup> 16 mars : massacre à My Lai (Vietnam) de 500 civils 21 mars : Suharto (Indonésie) – Bataille de Karamé (Jordanie) 25 mars : programme du FBI (J. Edgar	15 mars : Éditorial du <i>Monde</i> « <i>Quand la France s'ennuie...</i> » <sup>3</sup> 30 mars : Réforme du SMI, création des DTS	<i>Le Bon, la Brute et le Truand</i> de Sergio Leone <i>Il est cinq heures, Paris s'éveille</i> (J. Dutronc) Mort de Dreyer (20 mars)

<sup>a</sup> à l'occasion de l'arrivée d'un porte-avions US

<sup>b</sup> Voir <http://www.entretemps.asso.fr/68/Vietnam.htm>

<sup>c</sup> « L'art et les arts »

<sup>d</sup> Occupation de la salle des conseils de l'Université de Nanterre. Cf. Daniel Cohn-Bendit, étudiant en sociologie... Enjeu : la Cité des filles fermait à 22h...

<sup>e</sup> Les nombres en exposant renvoient à la documentation complémentaire en toute fin du texte.

				Hoover) contre les Blacks Panthers <sup>2</sup> 31 mars : Suspension américaine des bombardements sur le Vietnam ; Johnson offre des négociations, acceptées le 1 <sup>o</sup> avril ⇒ pourparlers à Paris « Mars polonais », durement réprimé		
Avril			Jeudi 25 avril : Juquin (député PCF et membre de son C.C.) est expulsé de Nanterre aux cris de « Judas Juquin ! » et « Lecanuet du PCF ! » Dimanche 28 avril : L'exposition pro-américaine sur le Sud-Vietnam (44 rue de Rennes) détruite par les CVB aux cris de « FNL vaincra ! »	2 avril : attentat par Andreas Baader et Gudrun Ensslin (RFA) 4 avril : assassinat de Martin Luther King (USA) 6 avril : Bobby Hutton ( <i>Black Panther</i> ) meurt au cours d'une fusillade avec la police (USA) 11 avril : Johnson signe la loi sur les droits civiques (USA) 11 avril : attentat contre Rudi Dutschke (RFA) 11 avril : Le Général Jarulezki devient ministre de la Défense (Pologne) 11 avril : le Parti communiste de Tchécoslovaquie proclame « la voie tchécoslovaque vers le socialisme » 29 avril : Zengakuren et paysans contre les États-Unis (Okina-wa)	Début des <i>Shadoks</i> à la télévision... Sortie des <i>Barjots</i> de Jean Monod <sup>a</sup> lundi 29 avril : 1 <sup>o</sup> exposé d'Alain Badiou sur <i>Le concept de modèle</i> (Ens, salle Dussanne) <sup>b</sup>	Festival de Royan <sup>c</sup> <i>Hair</i> (Broadway) Sortie en France de <i>La Planète des singes</i>

<sup>a</sup> Enquête ethnologique (l'auteur était disciple de Claude Lévi-Strauss) sur les bandes de jeunes : les jeunes interpréteraient la lutte des classes comme des conflits de génération...

<sup>b</sup> La seconde séance, prévue le lundi 13 mai, n'aura pas lieu...

<sup>c</sup> Création de *Trajectoires* de G. Amy, *Le temps restitué* de Barraqué, *Nuits* de Xenakis...

## Mai 1968

Dates		Alii...			International	Divers	Musique et autres arts
		des étudiants	des ouvriers	politique			
Ma i	Mercredi 1 <sup>o</sup>	<a href="#">Manifestation</a> <sup>a</sup>			Affrontements devant le Cirque d'Hiver puis discussions place de la Bastille Premier n <sup>o</sup> de <i>La Cause du peuple</i> (journal du MSLP)		
	Jeudi 2	Menaces d' <i>Occident</i> Fermeture <i>sine die</i> de Nanterre					
	Vendredi 3	La police occupe la Sorbonne. Manif Quartier Latin. Arrestation de 600 jeunes...	Début Sorbonne		<a href="#">Éditorial de G. Marchais dans L'Humanité</a> <sup>4</sup>  La CFDT refuse sa solidarité avec les étudiants. <sup>b</sup> Pompidou et Couve de Murville <sup>c</sup> en Iran	Dernière émission « Cinq colonnes à la Une »	
	Samedi 4				Réponse du « mouvement du 22 mars » <sup>5</sup> Appel MSLP <sup>d 6</sup>		
	Dimanche 5	7 étudiants condamnés pour violences à agents Appel à la grève générale			Circulaire UJC(ml) : « Les tâches immédiates des communistes dans	Vietnam : à la veille de l'ouverture des pourparlers, le FNL déclenche	

<sup>a</sup> République-Bastille (25 à 100 000 manifestants) à l'appel de la CGT, du PCF et du PSU. La CFDT, la FGDS et la FEN avaient refusé de s'y associer.

Première manifestation du 1<sup>o</sup> mai depuis son interdiction, en 1954, par le gouvernement Laniel (suite au 14 juillet 1953, où la police avait ouvert le feu, place de la Nation, sur le cortège algérien du *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques* de Messali Hadj).

Premier numéro de *La Cause du peuple* (journal du MSLP)

<sup>b</sup> Elle « refuse toute solidarité avec les groupes dont l'action incohérente compromet une véritable réforme ».

<sup>c</sup> Ministre des Affaires étrangères

<sup>d</sup> « Vive les étudiants de Nanterre de Paris Vive l'unité populaire contre la violence et la répression! »

	par l'UNFE-SNEsup			les usines »	une vaste offensive.		
Lundi 6	8 étudiants de Nanterre devant le Conseil de discipline Bagarres toute la journée au Quartier Latin <sup>a</sup>			Premiers déplacements d'étudiants aux usines <sup>b</sup>			« Crise mystique » de Stockhausen...
Mardi 7	Grande manif Quartier Latin ↔ Étoile Bagarres au retour			Appel de l'UJC(ml) et des cercles <i>Servir le Peuple</i> <sup>c</sup> Pompidou Iran → Afghanistan			Stockhausen : première pièce de <i>Aus den sieben Tagen</i> <sup>d</sup>
Mercredi 8	Manif Halle-aux-vins → Luxembourg (calme)						2° pièce de Stockhausen : <i>Unbegrenzt</i> [Illimité]
Jeudi 9	Réouverture de Nanterre						
Vendredi 10	Grande manif Denfert → Quartier Latin <b>Nuit des barricades</b>				Ouverture de la Conférence de Paris (Vietnam)		Ouverture du Festival de Cannes <sup>e</sup>
Samedi 11	Appel à la grève générale pour le lundi 13 Pompidou revient en France					Althusser hospitalisé Robert Linhart hospitalisé	
Dimanche 12	Pompidou annonce la réouverture de la Sorbonne						
Lundi 13	<b>Grève générale</b> Grande manifestation République-Denfert <sup>f</sup> <a href="#">Réoccupation de la Sorbonne</a>			Tract UJC(ml) <sup>g</sup>	Ouverture à Paris des négociations sur le Vietnam	Annulation 2° conférence d'A. Badiou sur le concept de modèle Grothendieck <sup>h</sup> chahuté à la tribune d'Orsay	Stockhausen : dernière pièce de <i>Aus den sieben Tagen</i> <sup>a</sup>

<sup>a</sup> 500 blessés, 400 arrestations

<sup>b</sup> [SKF \(Ivry\)](#)

<sup>c</sup> « *Et maintenant aux usines !* »

<sup>d</sup> *Richtige Dauern* [Bonnes durées]

<sup>e</sup> Au programme *Je t'aime je t'aime* (Alain Resnais), *Les Gauloises bleues* (Michel Cournot), *Au feu les pompiers !* (Millos Forman)...

<sup>f</sup> « *Bon anniversaire !* » (13 mai 1958 !)

<sup>g</sup> « À bas le régime gaulliste anti-populaire ! Brisons le contre-courant social-démocrate ! »

<sup>h</sup> accompagné d'Henri Cartan et de Dieudonné

Mardi 14	Premières <b>occupations d'usine et séquestrations</b> (Sud-Aviation à Nantes, Rhodiaceta à Besançon) Projet Pompidou d'amnistie sur la guerre d'Algérie !		Premières occupations d'usine				
Mercredi 15	<b>Odéon</b> investi Grève à Renault-Cléon						<a href="#">Variétés : hit-parade de <i>Salut les copains</i></a> <sup>7</sup>
Jeudi 16	Grève dans tout Renault			Appel de l'UJC(ml) à une marche sur Renault-Billancourt			
Vendredi 17	Début de la <b>grève générale</b>						
Samedi 18	De Gaulle rentre de Roumanie						
Dimanche 19	De Gaulle : « <i>La réforme, oui ; la chienlit, non !</i> »						Fin prématurée du Festival de Cannes Création à Harlem du groupe « Spoken Word » <i>The original last Poets</i>
Lundi 20	France paralysée Motion de censure par la Gauche						
Mardi 21							Occupation de la Société des Gens de Lettres et création de l'Union des écrivains
Mercredi 22	Cohn-Bendit interdit de séjour ⇒ « <i>Nous</i>		8 millions des grévistes	Dernier numéro de <i>Servir le</i>			

<sup>a</sup> Conversion au nihilisme passif : « *Ne pense RIEN. Attends jusqu'à ce que tu sois absolument calme en toi-même. Quand tu as atteint cela, commence à jouer. Aussitôt que tu commences à penser, arrête et essaie d'atteindre encore l'état de NON-PENSÉE. Puis continue de jouer.* » !!!

	<i>sommes tous des juifs allemands »</i>			<i>peuple</i>			
Jeudi 23 (Ascension)	Bagarres rue Monge Barjonet démissionne de la CGT						
Vendredi 24	Manifestation Bastille-Bourse... Discours De Gaulle : référendum <sup>8</sup> → « <i>Son discours, on s'en fout</i> » Nouvelles barricades						
Samedi 25	Négociation de Grenelle Début de grève à l'ORTF						
Dimanche 26	Accords de Grenelle <sup>a</sup>						
Lundi 27	<b>Billancourt refuse Grenelle</b> <b>Charléty</b>					Hugo Santiago commence à Buenos Aires le tournage de <i>Invasion</i> (1969)	
Mardi 28	Cohn-Bendit revient clandestinement et reparaît à la Sorbonne Mitterrand pose sa candidature		Point culminant des grèves (9 millions)				
Mercredi 29	Manif CGT pour un « Gouvernement populaire » De Gaulle disparaît Mendès-France se porte candidat					Mort de Jacques Chardonne	
Jeudi 30	Discours De Gaulle (16h30) : dissolution <sup>9</sup> <b>Manif Champs-Élysées</b> (18h)		Commencement de reprise dans les usines				

<sup>a</sup> Le SMIG augmente de plus de 30 %, les salaires de plus de 10%. Nouveaux droits syndicaux (protection des délégués, locaux, crédits d'heures...)

		Augmentation du SMIG <sup>a</sup>						
	Vendredi 31	Contrôle des changes Retour de l'essence						

### Juin 1968

Juin	Samedi 1 <sup>o</sup>							
	Dimanche 2 (Pentecôte)							
	Lundi 3							
	Mardi 4	Début de la reprise du travail					Mort d'Alexandre Kojève	
	Mercredi 5					Assassinat de Robert Kennedy		
	Jeudi 6	Occupation de Flins par CRS						
	Vendredi 7	Bagarre à Flins Réouverture de la Bourse <sup>b</sup>						Sortie en France de <i>La Chine est proche</i> de Marco Bellochio
	Samedi 8				Début du retour en France des anciens de l'OAS (Cf. Georges Bidault)			
	Dimanche 9							
	Lundi 10	Mort de <b>Gilles Tautain</b> à Flins Bagarres Quartier Latin Ouverture de la campagne électorale !		Reprise aux usines Wonder (St-Ouen) Reprise du travail puis de la grève à Sochaux				
	Mardi 11	Manif gare de l'Est Affrontements à Sochaux (mort de 2 ouvriers) Expulsion de 30 étrangers		Affrontements dans l'usine Sochaux <sup>c</sup>				

<sup>a</sup> de 2,28 à 3 francs l'heure (32%)

<sup>b</sup> fermée depuis le 21 mai

<sup>c</sup> : Pierre Beylot et Henri Blanchet tués ; Serge Hardy et Joël Royer amputés

Mercredi 12	Dissolution des groupes étudiants et interdiction des manifestations						
Jeudi 13							
Vendredi 14	Évacuation de l'Odéon						
Samedi 15	Enterrement de Gilles Tautin Amnistie OAS (dont Salan)			Enterrement Tautin			Mort de Wes Montgomery
Dimanche 16	Évacuation de la Sorbonne	Fin Sorbonne					
Lundi 17							
Mardi 18	Reprise du travail chez Renault						
Mercredi 19							
Jeudi 20							
Vendredi 21							
Samedi 22							
Dimanche 23	1 <sup>o</sup> tour des élections						
Lundi 24					Loi sur l'état d'urgence en RFA		
Mardi 25							
Mercredi 26							
Jeudi 27							
Vendredi 28							
Samedi 29							
Dimanche 30	2 <sup>o</sup> tour des élections						

## Juillet-décembre 1968

		International	Musique & autres arts
Juillet	10 juillet : Couve de Murville, premier ministre 15-31 juillet : festival d'Avignon 24 juillet : loi d'amnistie pour les faits relatifs à l'Algérie	1 <sup>o</sup> juillet : Signature d'un traité de non-prolifération nucléaire 17 juillet : Prise de pouvoir du Baas en Irak 26-27 juillet : Affrontements étudiants-policiers à Mexico – 17 morts 29 juillet : <i>Humanæ vitæ</i> (Paul VI) <sup>a</sup>	N° 43 de <i>Partisans</i> : « sport, culture et répression »
Août	1 août : Réorganisation de l'ORTF. Entrée de la pub au 1 <sup>er</sup> octobre 24 août : première bombe H française <sup>b</sup>	21 août : intervention des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie À partir du 26 août : Conférence catholique latino-américaine de Medellin ⇒ théologie de la libération	
Septembre	30 septembre : implosion de l'UJC(ml)	Sécession du Biafra (Nigeria) Retrait de l'Albanie du Pacte de Varsovie (13 septembre) Tensions Chine-URSS aux frontières Portugal : Caetano succède à Salazar (28 septembre)	<i>Théorème</i> (Pasolini) – Mostra de Venise <i>Le 17<sup>o</sup> Parallèle</i> de Joris Ivens et Marceline Loridan <i>2001, l'odyssée de l'espace</i> de Stanley Kubrick <i>Baisers volés</i> de François Truffaut <i>Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages</i> de Michel Audiard
Octobre	31 octobre : création de la Gauche Prolétarienne (GP)	2 octobre : Massacre de la place Tialecolco (Mexico) – 50 à 300 morts 12-27 octobre : JO de Mexico <sup>c</sup>	Création <sup>d</sup> de <i>Sinfonia</i> de Berio [2 octobre : mort de Marcel Duchamp] 19-20 octobre : Festival de Donaueschingen <sup>e</sup> <i>Rosemary's Baby</i> de Roman Polanski
Novembre	12 novembre : loi d'orientation de l'enseignement supérieur <sup>f</sup> Création de Dauphine et Vincennes	5 novembre : élection de Richard Nixon aux EU Eldridge Cleaver ( <i>Black Panther</i> ) s'exile pour l'Algérie	<i>The White Album (Beatles)</i> Sortie en France de <i>Chronique d'Anna Magdalena Bach</i> (Straub & Huillet), de <i>Un soir, un train</i> (André Delvaux) et de <i>Un Mur à Jérusalem</i> (Frédéric Rossif) Premier numéro de la revue poétique <i>Change</i>
Décembre	27 décembre : loi sur la section syndicale d'entreprise <sup>g</sup>	13 décembre : début des années de plomb au Brésil (le régime militaire instaure la dictature) 26 décembre : attaque palestinienne d'un avion El Al à Athènes	Création du <i>Livre pour cordes</i> <sup>g</sup> et de <i>Domaine</i> <sup>h</sup> de Boulez

<sup>a</sup> Condamnation de la contraception...<sup>b</sup> La France, 5<sup>o</sup> puissance nucléaire<sup>c</sup> Les points gantés de noir de Tommie Smith et John Carlos (200 mètres), les bérets noirs de Lee Evans, Larry James et Ron Freeman (400 mètres), sans compter les « révolutions sportives » de Bob Beamon (longueur) et Dick Fosbury (hauteur) - Voir <http://www.entretmps.asso.fr/68/USA.htm><sup>d</sup> New York<sup>e</sup> Création de *Chant* de Gilbert Amy...<sup>f</sup> Les universités autonomes remplacent les facultés (création des UER dont la gestion revient à l'ensemble des utilisateurs).<sup>g</sup> version pour orchestre du *Livre pour quatuor*<sup>h</sup> version pour clarinette et 21 instruments, le 20 décembre 1968 à Bruxelles

### Périodisation

	Révolte de la jeunesse	Grève des ouvriers	Mouvement idéologique	Action politique
L'année 1968 commence	le 22 mars (à Nanterre)	en janvier (pas à Paris ! : à Redon et Caen)	(déjà commencée : ex. les Situationnistes)	le 21 février (à Paris : journée Vietnam)
« Mai » commence	le vendredi 3 mai (la Sorbonne)	après la grève générale du lundi 13 mai (Nantes, Besançon)		le mercredi 1 <sup>o</sup> mai (manif : affrontements/débats de masse)
La fin intervient le	le dimanche 16 juin (évacuation de la Sorbonne)	lundi 10 juin (rentrée Wonder)	(encore continuée)	samedi 15 juin (enterrement de Gilles Tautin)
Apogée	vendredi 10 mai ( <i>Nuit des barricades</i> )	mardi 28 mai (9 millions de grévistes)		vendredi 7 juin (Flins)

### Références documentaires

<sup>1</sup> La *Révolution culturelle* (GRCP) commence au printemps 1966.

- Ouverture début 1966. Elle prend forme avec la « circulaire du 16 mai » puis la « déclaration en 16 points » en août.
- Période « gardes rouges » à partir de fin août 1966
- Entrée en scène des ouvriers début 1967 : la « commune de Shanghai »...
- Troubles, violences (été 1967)
- Début de la remise en ordre. En septembre 1967, Mao appuie la ligne « reconstructive » de Chou-en-Laï. 1968 voit les derniers épisodes : « contre-courant de février ». Mao appelle à nouveau à l'action fin mars.
- Fin proprement dite (à partir de l'été 1968). Le neuvième congrès du PCC en avril 1969 entérine à un retour à l'ordre sous la direction de Lin Piao.

D'où plusieurs périodisations. De la plus large à la plus concentrée :

- 1966-1976 (mort de Mao)
- novembre 1965-juillet 1968
- mai 1966-septembre 1967 : moment révolutionnaire proprement dit.

Voir <http://www.entretemps.asso.fr/68/Chine.htm>

<sup>2</sup> Programme *Cointelpro* (*Counter Intelligence Program*)

25 mars : « *Il faut faire comprendre aux jeunes Noirs modérés que, s'ils succombent à l'enseignement révolutionnaire, ils seront des révolutionnaires morts* ».

3 avril : « *Ne vaut-il pas mieux être une vedette sportive, un athlète bien payé ou un artiste, un employé ou un ouvrier [...] plutôt qu'un Noir qui ne pense qu'à détruire l'establishment et qui, ce faisant, détruit sa propre maison, ne gagnant pour lui et son peuple que la haine et le soupçon des Blancs ?* »

<sup>3</sup> Viansson-Ponté, (*Le Monde*) : « *Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, c'est l'ennui. Les Français s'ennuient. Ils ne participent ni de près ni de loin aux grandes convulsions qui secouent le monde. La guerre du Vietnam les émeut, mais elle ne les touche pas vraiment. [...] Le conflit du Moyen-Orient a provoqué une petite fièvre au début de l'année dernière. [...] Les guérillas d'Amérique Latine et l'effervescence cubaine ont été, un temps, à la mode. [...] La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Égypte, en Allemagne, en Pologne même. [...] Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons. [...] Quant aux jeunes ouvriers, ils cherchent du travail et n'en trouvent pas. [...] Le Général de Gaulle s'ennuie.* »

<sup>4</sup> Georges Marchais (1968) : *De faux révolutionnaires à démasquer* (L'Humanité ; 3 mai 1968)

*Comme toujours lorsque progresse l'union des forces ouvrières et démocratiques, les groupuscules gauchistes s'agitent dans tous les milieux. Ils sont particulièrement actifs parmi les étudiants. À l'Université*

de Nanterre, par exemple, on trouve : les « maoïstes » ; les « Jeunesses communistes révolutionnaires » qui groupent une partie des trotskistes ; le « Comité de liaison des étudiants révolutionnaires », lui aussi à majorité trotskiste ; les anarchistes ; divers autres groupes plus ou moins folkloriques.

Malgré leurs contradictions, ces groupuscules - quelques centaines d'étudiants - se sont unifiés dans ce qu'ils appellent « Le Mouvement de 22 Mars Nanterre » dirigé par l'anarchiste allemand Cohn-Bendit.

Non satisfaits de l'agitation qu'ils mènent dans les milieux étudiants - agitation qui va à l'encontre des intérêts de la masse des étudiants et favorise les provocations fascistes - voilà que ces pseudo-révolutionnaires émettent maintenant la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier. De plus en plus on les trouve aux portes des entreprises ou dans les centres de travailleurs immigrés distribuant tracts et autre matériel de propagande.

Ces faux révolutionnaires doivent être énergiquement démasqués car, objectivement, ils servent les intérêts du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes.

Un des maîtres à penser des gauchistes est le philosophe allemand Herbert Marcuse qui vit aux États-Unis. Ses thèses sont connues. Elles peuvent être résumées de la façon suivante : les partis communistes « ont fait faillite », la bourgeoisie a « intégré la classe ouvrière qui n'est plus révolutionnaire », la jeunesse, surtout dans les universités « est une force neuve, pleine de possibilités révolutionnaires, elle doit s'organiser pour la lutte violente ».

Bien entendu, les adeptes de Marcuse, chez nous, doivent tenir compte de la force, de l'influence du Parti Communiste Français et de la combativité de la classe ouvrière. Mais tout en y mettant des formes, ils portent leurs coups contre notre parti - et la CGT - et cherchent à mettre en cause le rôle fondamental de la classe ouvrière dans la lutte pour le progrès, le démocratie, le socialisme.

Les thèses et l'activité de ces « révolutionnaires » pourraient prêter à rire. D'autant qu'il s'agit, en général, de filis de grands bourgeois - méprisant à l'égard des étudiants d'origine ouvrière - qui, rapidement, mettront en veilleuse leur « flamme révolutionnaire » pour aller diriger l'entreprise de papa et y exploiter les travailleurs dans les meilleures traditions du capitalisme.

Cependant, on se saurait sous-estimer leur malfaisante besogne qui tente de jeter le trouble, le doute, le scepticisme parmi les travailleurs et, notamment, les jeunes. D'autant que leurs activités s'inscrivent dans le cadre de la campagne anticommuniste du pouvoir gaulliste et des autres forces réactionnaires. De plus, des journaux, des revues, des hebdomadaires - dont certains se réclament de la gauche - leur accordent de l'importance et diffusent à longueur de colonnes leurs élucubrations. Enfin et surtout, parce que l'aventurisme gauchiste porte le plus grand préjudice au mouvement révolutionnaire.

En développant l'anti-communisme, les groupuscules gauchistes servent les intérêts de la bourgeoisie et du grand capital.

Le Parti Communiste Français est le meilleur défenseur des revendications immédiates des travailleurs manuels et intellectuels. Il représente une force essentielle dans le combat pour éliminer le pouvoir des monopoles et lui substituer un régime démocratique nouveau permettant d'aller de l'avant dans la voie du progrès social, de l'indépendance nationale et de la paix. Il est le meilleur artisan de l'union des forces ouvrières et démocratiques, de l'entente entre tous les partis de gauche, condition décisive pour atteindre des objectifs. Sans le Parti Communiste, il n'est pas véritable gouvernement de gauche, il n'est pas de politique de progrès possible.

Mais notre Parti n'a pas comme seul objectif de lutter contre la malfaisance politique du pouvoir des monopoles et de lui substituer un authentique régime démocratique. Effectivement, il lutte pour l'abolition du capitalisme et l'instauration d'une société socialiste où sera bannie à tout jamais l'exploitation de l'homme par l'homme. Pour une société qui stabilisera l'entière égalité sociale de tous ses membres et où le but de la production ne sera plus le profit d'une petite minorité mais la satisfaction des besoins matériels et culturels de tous.

Pour atteindre ces objectifs, notre Parti Communiste fonde son action avant tout sur la classe ouvrière qui est la force sociale décisive de notre époque.

La grande mission historique de la classe ouvrière est de liquider le capitalisme et d'édifier le socialisme, seule société véritablement humaine.

Il en est ainsi parce que la classe ouvrière ne possède toujours aucun moyen de production, qu'elle est la classe la plus exploitée et, par conséquent, la seule classe véritablement révolutionnaire jusqu'au bout. Il en est ainsi parce que les conditions mêmes de développement de la production font que la classe ouvrière est la mieux organisée, la plus disciplinée et la plus consciente.

Les pseudo-révolutionnaires de Nanterre et d'ailleurs auront beau faire, ils ne changeront rien à cette réalité historique. D'ailleurs, c'est bien la classe ouvrière qui a donné naissance au système socialiste qui libère l'homme de toute forme d'exploitation et d'oppression et assure progressivement la satisfac-

tion de ses besoins matériels et culturels. Au système socialiste qui apporte tout son appui à la lutte des peuples pour leur indépendance nationale. Au système socialiste qui, par son exemple, convaincra toujours plus les travailleurs des pays capitalistes qu'il est de leur intérêt de s'engager dans la voie du socialisme.

Ces vérités élémentaires qui prouvent que le Parti Communiste Français est en France le seul parti révolutionnaire, dans le bon sens du terme, nous devons les rappeler énergiquement à ces pseudo-révolutionnaires. Nous devons leur rappeler aussi ces paroles d'Anatole France à l'intention des intellectuels: « Pour combattre et vaincre nos adversaires rappelez-vous, citoyens, que vous devez marcher avec tous les artisans de l'émancipation des travailleurs manuels, avec tous les défenseurs de la justice sociale, et que vous n'avez pas d'ennemis à gauche. Rappelez-vous que, sans les prolétaires, vous n'êtes qu'une poignée de dissidents bourgeois et qu'unis, mêlés au prolétariat, vous êtes le nombre au service de la justice. »

Mais il est bien évident que nous ne confondons pas les petits groupuscules gauchistes s'agitant dans les universités avec la masse des étudiants. Au contraire, ceux-ci bénéficient de notre entière solidarité dans la lutte qu'ils mènent pour la défense de leurs légitimes revendications contre la politique désastreuse du pouvoir gaulliste dans le domaine de l'éducation.

Les étudiants ont besoin du soutien actif des travailleurs, c'est pourquoi ils doivent s'appuyer sur eux dans leur combat. Et la classe ouvrière la plus intéressée d'avoir à ses côtés les étudiants en lutte pour leur propres objectifs et pour ceux qui leur sont communs.

En effet, pour autant qu'elle a un rôle décisif à jouer dans la lutte pour le progrès, la démocratie et le socialisme, la classe ouvrière ne saurait prétendre y parvenir seule. Elle a besoin d'alliés. Les étudiants, la jeunesse en général, sont parmi ces alliés indispensables. C'est pourquoi il faut combattre et isoler complètement tous les groupuscules gauchistes qui cherchent à nuire au mouvement démocratique en se couvrant de la phraséologie révolutionnaire. Nous les combattons d'autant mieux que nous faisons toujours plus connaître les propositions du Parti et de sa politique unitaire pour le progrès social, la démocratie, la paix et le socialisme.

<sup>5</sup> Tract du Mouvement du 22 mars, 4 mai 1968 :

Les journaux parlent des "enragés" d'une jeunesse dorée qui tromperait son oisiveté en se livrant à la violence, au vandalisme.

Non! Nous nous battons (des blessés, des emprisonnés, 527 arrestations, le conseil de discipline pour six camarades, des menaces d'extraditions, des amendes) parce que nous refusons de devenir des professeurs au service de la sélection dans l'enseignement dont les enfants de la classe ouvrière font les frais; des sociologues fabricants de slogans pour les campagnes électorales gouvernementales; des psychologues chargés de faire "fonctionner" les "équipes de travailleurs" selon les intérêts des patrons; des scientifiques dont le travail de recherche sera utilisé selon les intérêts exclusifs de l'économie de profit.

Nous refusons cet avenir de "chiens de garde", nous refusons les cours qui apprennent à le devenir.

Nous refusons les examens et les titres qui récompensent ceux qui ont accepté d'entrer dans le système.

Nous refusons d'être recrutés par ces "mafias".

Nous refusons d'améliorer l'université bourgeoise.

Nous voulons la transformer radicalement afin que, désormais, elle forme des intellectuels qui luttent aux côtés des travailleurs et non contre eux.

[Faut-il rappeler que c'est Cohn-Bendit qui rédigea ce tract ?]

6

**Vive les étudiants de Nanterre de Paris**  
**Vive l'unité populaire contre la violence et la répression!**

[4 mai 1968.]

Depuis plus d'un mois, un nombre grandissant d'étudiants et de jeunes se révoltent et luttent contre la bourgeoisie. Les étudiants de Nanterre ont dans cette révolte joué un rôle d'avant-garde. Toutes les forces répressives de la bourgeoisie se sont mobilisées pour écraser ce mouvement; elles ont utilisé la presse, les bandes fascistes, l'intimidation par l'administration universitaire, les arrestations et enfin l'agression de forces policières massives. Tous les réactionnaires (y compris la clique dirigeante révisionniste), pris de panique, ont constitué un front uni et fomenté un vaste complot contre les étudiants : calomnier les étudiants progressistes, déverser un flot de mensonges, tout mettre en oeuvre pour les isoler de la population et permettre ainsi leur écrasement par les bandes fascistes et les troupes d'agression policière. Mais cette offensive de la réaction, loin d'intimider les étudiants, a renforcé leur résolution. Le mouvement des étu-

dians progressistes s'est impétueusement développé. Malgré les contre-courants la masse des étudiants progressistes a brisé les manœuvres d'encerclement et s'est orientée vers le peuple, vers les larges masses de la classe ouvrière, des travailleurs et de la population.

LE MOUVEMENT DE SOUTIEN AUX LUTTES DU PEUPLE CONNAIT UN GRAND ESSOR.

Le 3 mai, pendant près de 6 heures, de 17 heures à 23 heures environ, la masse des étudiants du Quartier Latin s'est bravement dressée contre les C.R.S. et la répression. Comptant sur leurs propres forces et bénéficiant de l'appui de la population, ils se sont spontanément organisés et ont sévèrement châtié les provocations policières. Déjà le mouvement de résistance aux brutalités policières se développe parmi les masses populaires. Le 3 mai, une partie de la population s'est elle-même portée aux côtés des étudiants pour les aider à résister à la violence. Les C.R.S. se sont comportés à l'égard de la population comme des troupes d'occupation en territoire ennemi, s'en prenant brutalement aux masses sans aucune distinction. Ils ont suscité ainsi une grande colère dans la population. Des masses populaires de plus en plus larges sont frappées depuis des mois et des années par la répression et la violence contre-révolutionnaire. Ces derniers temps les C.R.S. et autres troupes d'agression contre la population se sont livrés à des attaques brutales à l'égard des paysans de Redon, puis à l'égard des ouvriers et des masses populaires du Mans, de Caen, de Redon qui ont vaillamment combattu et châtié les agresseurs. Ainsi des masses de plus en plus grandes d'ouvriers, de paysans, et d'étudiants prennent conscience de la nécessité de mettre un terme aux agressions policières, de faire cesser la répression. Dans leur lutte contre la répression, les étudiants doivent résolument s'unir avec les larges masses populaires, et en particulier de la classe ouvrière, qui combattent depuis longtemps le même ennemi. Ils doivent se mettre au service des travailleurs, force principale de la révolution. Ouvriers, paysans, étudiants doivent s'entraider et se soutenir mutuellement pour défendre la liberté populaire et mettre en échec la violence policière. Si les larges masses populaires des ouvriers, des paysans, des étudiants, persévèrent dans la lutte, conquièrent leur unité et forment un vaste front contre la répression policière, elles briseront inéluctablement les plans d'agression de la bourgeoisie.

<sup>7</sup> Dans l'ordre : Johnny Halliday (« Entre mes mains »), Sheila (« Quand une fille aime un garçon »), Claude François (« Jacques a dit »), Eddy Mitchell (« Je n'aime que toi »), ...

<sup>8</sup> « Tout le monde comprend, évidemment, quelle est la portée des actuels événements, universitaires, puis sociaux. On y voit tous les signes qui démontrent la nécessité d'une mutation de notre société. Mutation qui doit comporter la participation plus effective de chacun à la marche et au résultat de l'activité qui le concerne directement.

*Certes, dans la situation bouleversée d'aujourd'hui, le premier devoir de l'État, c'est d'assurer en dépit de tout, la vie élémentaire du pays, ainsi que l'ordre public. Il le fait. C'est aussi d'aider à la remise en marche, en prenant les contacts qui pourraient la faciliter. Il y est prêt. Voilà pour l'immédiat. Mais ensuite, il y a sans nul doute des structures à modifier. Autrement dit : il y a à réformer.*

*Car dans l'immense transformation politique, économique, sociale, que la France accomplit en notre temps, si beaucoup d'obstacles, intérieur et extérieur, ont déjà été franchis, d'autres s'opposent encore au progrès. De là, les troubles profonds. Avant tout dans la jeunesse qui est soucieuse de son propre rôle, et que l'avenir inquiète trop souvent. C'est pourquoi, la crise de l'université, crise provoquée par l'impuissance de ce grand corps, à s'adapter aux nécessités modernes de la Nation, ainsi qu'au rôle et à l'emploi des jeunes, a déclenché dans beaucoup d'autres milieux, une marée de désordre, d'abandon ou d'arrêt du travail. Il en résulte que notre pays est au bord de la paralysie.*

*Devant nous-mêmes, et devant le monde, nous, Français, devons régler un problème essentiel que nous pose notre époque. A moins que nous nous roulions à travers la guerre civile, aux aventures et aux usurpations les plus odieuses et les plus ruineuses. Depuis bientôt 30 ans, les événements m'ont imposé en plusieurs graves occasions, le devoir d'amener notre pays à assumer son propre destin, afin d'empêcher que certains ne s'en chargent malgré lui. J'y suis prêt, cette fois encore. Mais cette fois encore, cette fois surtout, j'ai besoin. Oui, j'ai besoin que le peuple français dise qu'il le veut. Or, notre Constitution prévoit justement par quelle voie il peut le faire. C'est la voie la plus directe et la plus démocratique possible, celle du référendum.*

*Compte tenu de la situation tout à fait exceptionnelle où nous sommes, et sur la proposition du gouvernement, j'ai décidé de soumettre au suffrage de la Nation, un projet de loi, par lequel je lui demande de donner à l'État, et d'abord à son chef, un mandat pour la rénovation. Reconstruire l'université, en fonction, non pas de ses habitudes séculaires, mais des besoins réels de l'évolution du pays, et des débouchés effectifs de la jeunesse étudiante dans la société moderne. Adapter notre économie, non pas aux catégories diverses, des intérêts, des intérêts particuliers, mais aux nécessités nationales et internationales, en*

*améliorant les conditions de vie et de travail du personnel, des services publics et des entreprises, en organisant sa participation aux responsabilités professionnelles, en étendant la formation des jeunes, en assurant leur emploi, en mettant en œuvre les activités industrielles et agricoles dans le cadre de nos régions. Tel est le but que la Nation doit se fixer elle-même.*

*Françaises, français, au mois de juin, vous vous prononcerez par un vote. Au cas où votre réponse serait non, il va de soi que je n'assumerai pas plus longtemps ma fonction. Si par un oui massif, vous m'exprimez votre confiance, j'entreprendrais avec les pouvoirs publics, et je l'espère, le concours de tous ceux qui veulent servir l'intérêt commun, de faire changer partout où il le faut, les structures étroites et péri-mées, et ouvrir plus largement la route au sang nouveau de la France.*

*Vive la République, vive la France ! »*

<sup>9</sup> « Françaises, Français,

*Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine j'ai envisagé depuis vingt-quatre heures toutes les éventualités sans exception qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions. Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple, je le remplirai.*

*Je ne changerai pas le premier ministre dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous. Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement. Je dissous aujourd'hui l'assemblée nationale. J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre université et en même temps de dire s'ils me gardaient leur confiance ou non par la seule voie acceptable, celle de la démocratie. Je constate que la situation actuelle empêche matériellement qu'il y soit procédé. C'est pourquoi j'en diffère la date.*

*Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercées par des groupes organisés de longue main en conséquence, et par un parti qui est une entreprise totalitaire même s'il a déjà des rivaux à cet égard.*

*Si donc cette situation de force se maintient, je devrai, pour maintenir la République, prendre, conformément à la Constitution, d'autres voies que le scrutin immédiat du pays. En tout cas, partout et tout de suite, il faut que s'organise l'action civique. Cela doit se faire pour aider le gouvernement d'abord, puis localement les préfets devenus ou redevenus Commissaires de la République, dans leur tâche qui consiste à assurer autant que possible l'existence de la population et à empêcher la subversion à tout moment et en tout lieu.*

*La France en effet est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire celui du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait pour commencer d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine de politiciens au rancart. Après quoi ces personnages ne pèseraient pas plus que leur poids, qui ne serait pas lourd. Eh bien non, la République n'abdiquera pas, le peuple se ressaisira, le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté. Vive la République. Vive la France ! »*

<sup>10</sup> Les syndicats peuvent constituer des sections syndicales et désigner des délégués syndicaux au sein des entreprises. Jusqu'à présent, les dispositions conventionnelles aménageant les activités du syndicat sur les lieux de travail restaient rares. Cette loi consacre non seulement une liberté d'expression et d'action du syndicat dans l'entreprise, mais aussi une institution proprement syndicale (le délégué syndical) aux côtés des institutions élues (délégués du personnel et comité d'entreprise). Elle est enfin le socle de la promotion future de la négociation collective d'entreprise.

\*\*\*